BILAN-FAIM 2022

D'une tempête à un ouragan

Food Banks Canada
Banques alimentaires Canada

« En raison de la hausse rapide de l'inflation, combinée à la hausse du coût des loyers, les personnes qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts n'y arrivent plus. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

TABLE DES MATIÈRES

Conclusions générales 14

Voir au-delà des tendances générales 32

Après la tempête : la pandémie et ses répercussions sociales 54

Recommandations en matière de politiques 61

Annexe A 75

Notre méthodologie 80

Remerciements 84

1.46 M

NOMBRE DE VISITES EN MARS 2022

En mars 2022, les banques alimentaires du Canada ont enregistré près de 1,5 million de visites, soit le taux d'utilisation le plus élevé jamais enregistré au mois de mars, malgré le taux de chômage le plus faible jamais enregistré durant ce même mois. Cette année, nous constatons une tendance que nous n'avions jamais observée auparavant. Malgré un taux de chômage de 5,3 % – le plus faible jamais enregistré depuis 1976 –,[1] le nombre de visites aux banques alimentaires est le plus élevé jamais enregistré. Pour l'instant, le lien entre l'état de l'économie, mesuré par des indicateurs normalisés comme le taux de chômage, et l'achalandage des banques alimentaires est beaucoup moins significatif.

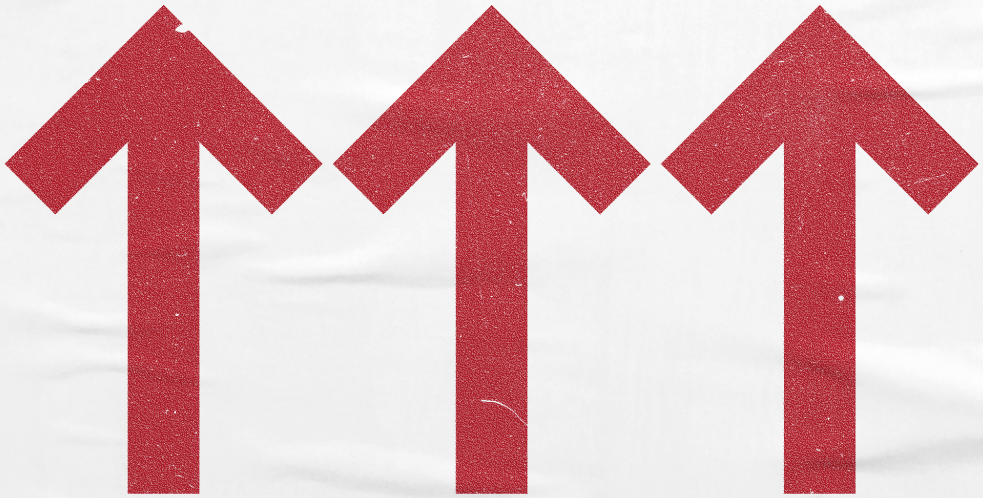
[1] Statistique Canada. (8 avril 2022). Enquête sur la population active, mars 2022. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220408/dq220408a-fra.htm

VARIATION PAR RAPPORT À 2021 (%)

Le recours aux banques alimentaires cette année a augmenté de 15 % par rapport à mars 2021 et de 35 % par rapport à mars 2019. Le nombre total de visites aux banques alimentaires a grimpé en flèche depuis 2019, affichant la plus forte augmentation d'une année à l'autre depuis les contrecoups de la récession de 2008. La stagnation des taux d'aide sociale provinciaux, la fin des prestations liées à la pandémie et la montée en flèche de l'inflation ont nui à la capacité des gens du Canada de se nourrir et de nourrir leur famille.



AUGMENTATIONS DES COÛTS DU LOGEMENT



Selon les répondants au sondage, les trois principales raisons pour lesquelles les gens ont eu recours aux banques alimentaires cette année sont le coût de la nourriture, les faibles taux d'aide sociale provinciale et les coûts du logement. Avec la fin des prestations liées à la pandémie à la fin de 2021, qui est survenue presque au même moment que les hausses importantes du coût de la vie au début de 2022, nos conclusions illustrent que la dernière année a été particulièrement désastreuse pour les ménages à faible revenu. Selon Statistique Canada, les personnes dans le quintile de revenu le plus faible ont vu leur revenu disponible diminuer de 7,5 % au premier trimestre de 2022 par rapport à l'année précédente. Avant la pandémie, la majorité des ménages à l'échelle nationale dont le revenu se situait dans ce quintile consacraient déjà plus de 50 % de leur revenu à leur loyer et aux services publics. Les 69 % de clients des banques alimentaires qui vivent dans des logements locatifs ont été particulièrement touchés. L'augmentation massive du coût des choses essentielles comme la nourriture, le loyer et le carburant signifie qu'une part beaucoup plus importante de ce revenu réduit servirait à payer ces choses essentielles.

CLIENTS DE MÉNAGES D'UNE PERSONNE

L'aide sociale provinciale est la principale source de revenu de près de 50 % des clients des banques alimentaires. L'aide sociale provinciale, qui comprend à la fois les revenus de l'assistance générale et des prestations d'invalidité provinciales, a rapidement diminué par rapport à l'inflation générale. Les personnes dont la principale source de revenu est l'aide sociale provinciale se retrouvent bien en deçà du seuil de pauvreté officiel, les adultes vivant seuls représentant 45,4 % des clients des banques alimentaires.

45,4 %

1 sur 3

LES ENFANTS REPRÉSENTENT LE TIERS DES USAGERS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Bien que le pourcentage d'enfants qui ont recours aux services des banques alimentaires diminue lentement, les enfants, qui représentent environ 20 % de la population générale, sont encore largement surreprésentés parmi la clientèle des banques alimentaires. Même si des prestations de soutien du revenu comme l'ACE ont été essentielles pour amortir les impacts économiques de la pandémie et de la hausse du coût de la vie, les coûts élevés liés à la subsistance d'une famille en cette période d'inflation rapide rendent les ménages avec enfants vulnérables à la pauvreté et à la faim.

8,9 %

PERSONNES ÂGÉES QUI ONT RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Le pourcentage de personnes âgées qui ont recours aux banques alimentaires est passé de 6,8 % en 2019 à 8,9 % en 2022. Bien que les personnes âgées représentent une proportion relativement faible de la clientèle des banques alimentaires, le nombre de personnes âgées qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté de façon statistiquement significative au cours des trois dernières années. Cette hausse correspond à l'augmentation du nombre de personnes dont la principale source de revenu est une pension, passant de 9 % en 2019 à 11,3 % en 2022. En général, les personnes âgées disposent d'un meilleur modèle de soutien du revenu que la population en âge de travailler, ce qui entraîne une réduction des taux d'insécurité alimentaire au sein de ce groupe. Toutefois, les personnes âgées à faible revenu sont vulnérables aux effets de l'inflation élevée, car ils ont un revenu fixe et, de manière générale, des besoins plus importants en matière de soins de santé.

14,1 %

NOMBRE DE CLIENTS DES BANQUES ALIMENTAIRES QUI ONT DÉCLARÉ QUE LEUR PRINCIPALE SOURCE DE REVENU PROVENAIT DE L'EMPLOI

Pour la première fois, le nombre de clients des banques alimentaires qui ont déclaré que leur principale source de revenu provenait de l'emploi a augmenté considérablement. Le pourcentage de clients qui ont déclaré que l'emploi constituait leur principale source de revenu est passé de 12,5 % en 2021 à 14,1 % en 2022. Par rapport à l'an dernier, les membres du réseau de banques alimentaires étaient moins susceptibles de citer le chômage comme principale raison pour laquelle les clients ont recours aux banques alimentaires (de 10,3 % à 7 %), mais tout aussi susceptibles de citer « les faibles salaires ou des heures de travail insuffisantes » (de 12 % à 11,8 %) comme raison d'avoir recours aux banques alimentaires. Selon un sondage national auprès de la population générale, les personnes qui travaillaient à un moment ou un autre durant la pandémie et qui ont également eu recours à un programme alimentaire étaient plus susceptibles de faire partie d'un groupe racisé ou d'occuper des emplois temporaires, occasionnels ou variables.

POURCENTAGE DE PERSONNES AUTOCHTONES QUI ONT RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Le pourcentage de personnes autochtones qui ont recours aux banques alimentaires est passé de 8 % en 2021 à 15,3 % en 2022. Malgré des taux déjà extrêmement élevés d'insécurité alimentaire, la combinaison d'une réduction des prestations de revenu et d'une montée en flèche du coût de la vie en 2022 a eu des conséquences dévastatrices pour les ménages autochtones. Les changements climatiques ont également une incidence sur la sécurité alimentaire des Autochtones, limitant l'accès aux aliments traditionnels et réduisant l'accès aux routes de glace empruntées pour livrer de la nourriture aux communautés éloignées et nordiques.

15,3 %

SOUTIEN EN SANTÉ MENTALE

Soixante-trois pour cent des membres du réseau de banques alimentaires considéraient que l'augmentation du soutien en santé mentale devrait être l'une des principales priorités stratégiques pour réduire la faim dans leur communauté, comparativement à 50 % en 2019. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les principales causes de l'insécurité alimentaire dans leur communauté, les membres du réseau de banques alimentaires étaient plus susceptibles de nommer la santé mentale et les problèmes connexes. Que ces observations aient été corroborées directement en constatant l'augmentation de la demande des clients ou indirectement en observant les difficultés de leurs clients, les membres des banques alimentaires en première ligne ont indiqué que leurs clients ont subi les contrecoups des événements de façons innombrables au cours des deux dernières années.

63 %

BILAN-FAIM 2022 : D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

Les trois dernières années ont été tumultueuses pour les personnes à faible revenu et les banques alimentaires qui les servent.

Dans notre rapport *Bilan-Faim 2021*, nous avons constaté que le mélange explosif de la hausse des prix de la nourriture et du logement, et des faibles revenus a créé une véritable tempête faisant croître le nombre de visites aux banques alimentaires. Nous avons constaté deux vagues de besoins : une nouvelle vague de clients, dont bon nombre sont touchés par le chômage lié à la pandémie, aux banques alimentaires des grands centres urbains, et un important besoin sous-jacent dans les petits centres urbains et les régions rurales, où les personnes handicapées et les personnes âgées qui touchent des revenus fixes ont du mal à composer avec la hausse constante du coût de la vie et étaient plus susceptibles de fréquenter les banques alimentaires.

Malgré les répercussions de la pandémie de COVID-19, qui ont ajouté encore plus d'incertitude dans la vie des gens, il y a eu des lueurs d'espoir. Avec l'instauration de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ainsi que des augmentations d'autres mesures de soutien du revenu comme l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), nous avons constaté que certaines personnes à faible revenu en situation de précarité sont parvenues à améliorer leur situation. Certaines banques alimentaires de notre réseau indiquaient même que certains clients n'avaient plus recours à leurs services, possiblement parce qu'ils recevaient des prestations de revenu bonifiées. On entrevoyait la possibilité que la tempête perde en intensité et de tirer parti des leçons que nous avons apprises des mesures d'aide en réponse à la pandémie : lorsque les gens ont assez d'argent pour payer leur loyer et mettre de la nourriture sur la table, ils ont moins tendance à avoir recours aux banques alimentaires.

Au lieu de se calmer, la tempête gagne en force.

Face à de forts vents contraires, comme la hausse des coûts de la nourriture et du logement qui a maintenu l'inflation à un niveau élevé tout au long de 2021, les personnes à faible revenu consacraient une part beaucoup plus importante de leur budget à leurs besoins fondamentaux, se privant souvent de nourriture pour payer leur loyer. Par ailleurs, les prestations de revenu liées à la pandémie comme la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) – qui a succédé à la PCU – ont pris fin à la fin d'octobre 2021. Les personnes qui ont les revenus les plus faibles – que leur principale source de revenu provienne d'un emploi, de l'aide sociale (y compris les prestations d'invalidité) ou des pensions – ont été les plus durement touchées. Avec la fin des prestations liées à la pandémie, la tempête s'est intensifiée et s'est transformée en ouragan.

Les conclusions de notre plus récent sondage Bilan-Faim confirment ce que Banques alimentaires Canada a entendu de façon anecdotique dans l'ensemble du réseau de banques alimentaires tout au long de l'année : la demande est plus forte que jamais, avec près de 1,5 million de visites dans les banques alimentaires du Canada en mars 2022 seulement.

Surveiller l'ouragan.

Nos recherches démontrent que la situation actuelle est différente pour les banques alimentaires comparativement aux années précédentes. Même si un nombre record de personnes ont recours aux services des banques alimentaires, nous observons simultanément un taux de chômage historiquement bas, ce qui diffère radicalement des tendances précédentes. Les banques alimentaires sont maintenant en territoire inconnu. En raison de l'augmentation du recours aux banques alimentaires qui atteint un niveau inégalé depuis les contrecoups de la récession de 2008 et de la perspective d'une récession qui pointe à l'horizon, tout ce que nous pouvons faire, c'est se tenir prêt et prendre soin de nos voisins les plus vulnérables.



BILAN-FAIM 2022 : D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

Lutter contre la faim sur deux fronts

Alors que nous entrons dans ce territoire inconnu, c'est-à-dire un nombre record de visites aux banques alimentaires partout au pays et un taux de chômage historiquement bas, il faut travailler sur deux fronts pour éliminer la faim une fois pour toutes. Premièrement, il faut nous assurer que les personnes en situation d'insécurité alimentaire ont accès le plus rapidement possible à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs. Deuxièmement, il faut améliorer le filet de sécurité sociale, notamment de meilleurs soutiens du revenu, pour éviter que plus de gens ne basculent dans la pauvreté.

Les banques alimentaires offrent un service essentiel. Chaque jour, ils travaillent avec leurs réseaux et leurs communautés afin de recueillir des denrées grâce aux dons et aux achats pour aider les personnes qui en ont le plus besoin. L'ensemble de notre réseau de banques alimentaires utilise Link2Feed, le logiciel de prise en charge des clients de Banques alimentaires Canada, pour faire le suivi de l'utilisation des services et fournir des données de première ligne pour nous aider à comprendre les véritables raisons du recours aux banques alimentaires et, grâce à l'analyse des tendances, nous indiquer quels groupes sont particulièrement vulnérables en période de hausse de l'insécurité alimentaire.

Surtout, les banques alimentaires nous aident aussi à trouver des solutions. Et en ce qui a trait à notre filet de sécurité sociale, les banques alimentaires peuvent montrer ce qui fonctionne, cerner les lacunes et indiquer quels éléments du système doivent être entièrement repensés. Les conclusions du rapport Bilan-Faim 2022 confirment que les bénéficiaires de l'aide sociale provinciale, notamment les personnes handicapées, ont encore plus de mal à joindre les deux bouts. Les groupes racisés sont surreprésentés parmi les travailleurs en situation de pauvreté, et les personnes qui travaillent ont plus que jamais recours aux banques alimentaires. Les peuples autochtones affichent des taux astronomiques d'insécurité alimentaire, une situation qui est exacerbée par l'inflation et les changements climatiques. Il y a encore beaucoup trop d'enfants qui ont recours aux banques alimentaires, et le nombre de personnes âgées qui ont besoin de soutien ne cesse d'augmenter.

Cette année en particulier, nos conclusions démontrent qu'une économie forte ne peut à elle seule réduire suffisamment la pauvreté. Plus que jamais, d'importants changements de politiques sont nécessaires pour réduire les inégalités systémiques qui ont été exacerbées par les effets dévastateurs de la pandémie et de l'inflation rapide, combinés à des décennies de négligence en matière de politique sociale.

C'est avec respect que nous soulignons que la terre sur laquelle nous avons élaboré ce rapport se trouve sur le territoire traditionnel des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et nous reconnaissons leur histoire et leurs cultures diverses. Nous nous efforçons d'établir un partenariat fondé sur le respect avec les peuples autochtones pendant notre quête de guérison collective et d'une réconciliation véritable. Pour être plus précis, ce rapport a été élaboré à Ottawa, sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin, et à Toronto, sur le territoire traditionnel des Wendat, des Anishnaabeg, des Haudenosaunee, des Métis et des Mississaugas de la Première Nation de New Credit.

En travaillant ensemble, nous pouvons réaliser notre vision d'un Canada où personne ne souffre de la faim.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

CANADA 2022:
PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM

Nombre total de visites, mars 2022

1 462 795

Nombre total de visites (enfants), mars 2022

485 041

Variation 2021 p/r 2022 (%)

15 %

Variation 2019 p/r 2022 (%)

35 %

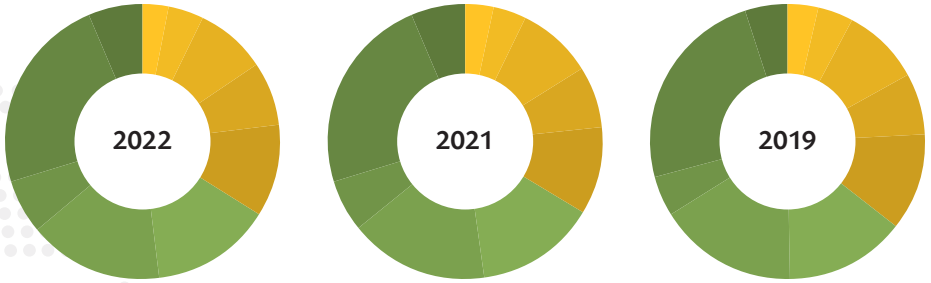
Total des repas et collations

4 045 013

Nombre de banques alimentaires visées

2 381

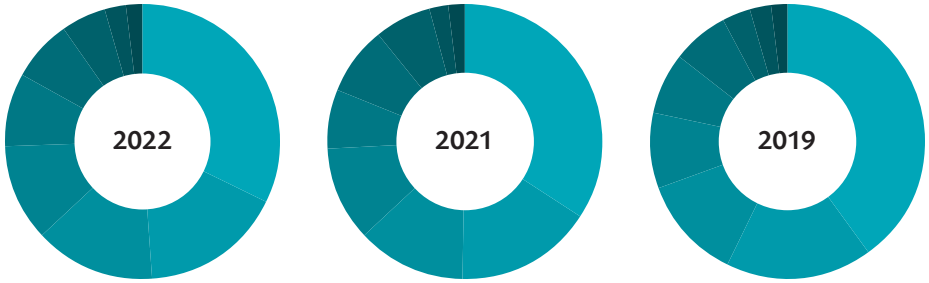
Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge



AGE	2022	2021	2019
0 à 2 ans (%)	4,5	4,8	5,2
3 à 5 ans (%)	5,8	5,8	6,1
6 à 11 ans (%)	12,1	12,3	12,9
12 à 17 ans (%)	10,7	10,4	9,9
18 à 30 ans (%)	15,2	14,7	16,3
31 à 44 ans (%)	20,0	20,0	20,0
45 à 64 ans (%)	22,8	23,2	22,8
65 ans et plus (%)	8,9	8,7	6,8
Enfants (%)	33,1	33,3	34,1
Personnes âgées (%)	8,9	8,7	6,8

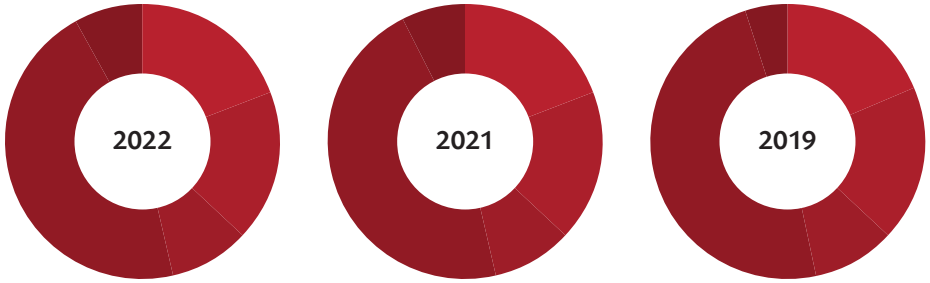
CANADA 2022:
PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM

Principale source de revenu



	2022	2021	2019
Prestations d'aide sociale (%)	32,3	34,3	40,1
Prestations d'invalidité (%)	16,7	16,2	17,3
Revenue d'emploi (%)	14,1	12,5	12,1
Prestations de retraite (%)	11,3	11,1	9,0
Aucun revenu (%)	8,7	7,0	7,0
Autres revenus (%)	7,2	8,1	6,7
Assurance-emploi, PCTCC, PCMRE, PCREPA[2] (%)	5,4	6,7	3,3
ACE (%)	2,5	2,3	2,5
Prêt aux étudiants (%)	1,7	1,7	1,9

Type de ménage

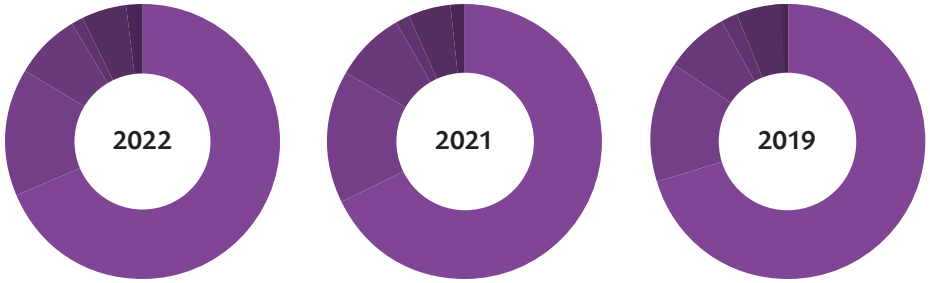


	2022	2021	2019
Familles biparentales (%)	19,3	19,4	18,8
Familles monoparentales (%)	17,9	17,8	18,3
Couples sans enfants (%)	9,4	9,4	9,8
Adultes vivant seuls (%)	45,4	46,1	48,1
Autres (%)	8,0	7,4	5,0

[2] Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (auparavant la PCRE), Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.

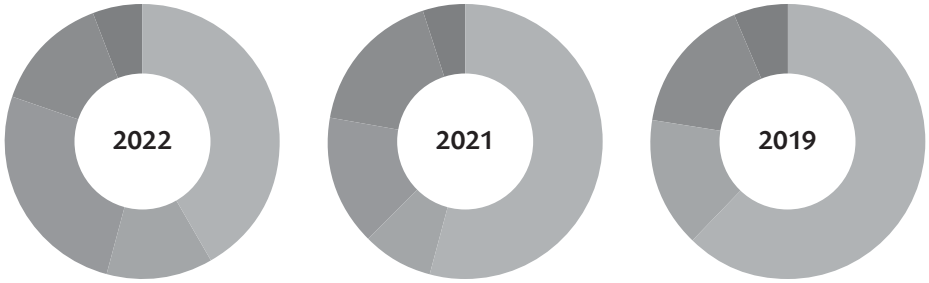
CANADA 2022:
PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM

Type de logement



	2022	2021	2019
Loyer du marché (%)	68,8	67,9	70,4
Logement social (%)	15,0	15,7	14,4
Propriétaires (%)	7,8	8,3	7,4
Logement appartenant aux bandes (%)	1,5	1,7	2,0
Sans logement/hébergement temporaire (%)	5,1	5,0	5,3
Autres (%)	1,9	1,4	0,6

Autres renseignements démographiques



	2022	2021	2019
Femmes de 18 ans et plus (%)	51,9	51,2	50,1
Premières Nations, Métis ou Inuit (%)	15,3	8,0	12,3
Communautés racisées[3] (%)	32,5	14,4	–
Au Canada depuis moins de 10 ans (%)	17,2	16,1	12,9
Étudiants postsecondaires (%)	7,1	4,7	5,0

[3] Par « communautés racisées », on entend des personnes ayant répondu au sondage en indiquant qu'elles faisaient partie d'un groupe de minorité visible tel que défini dans la ***Loi sur l'équité en matière d'emploi.*** Les réponses à cette question (de même que les autres questions portant sur la démographie) ne sont pas obligatoires dans le sondage Bilan-Faim. Puisque cette question a été incluse pour la première fois dans le Bilan-Faim 2021, il se peut que le taux de réponse soit plus bas que celui des autres questions. Il est donc possible que le nombre réel de répondants s'identifiant à une communauté racisée fréquentant les banques alimentaires soit plus élevé que le suggèrent les résultats et que les comparaisons entre deux années soient inexactes.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM : RÉSULTATS PROVINCIAUX

Principales conclusions

	Nombre total de visites, mars 2022	Nombre total de visites (enfants), mars 2022	Variation 2021 p/r 2022 (%)	Variation 2019 p/r 2022 (%)	Nombre de banques alimentaires visées	Total des repas et collations offerts
C.-B.	163 231	52 312	25 %	31 %	126	248 202
ALB.	155 722	57 750	34 %	73 %	142	643 742
SASK.	44 851	17 747	37 %	21 %	43	11 955
MAN.[4]	43 987	16 858	32 %	–	13	270 744
ONT.	486 299	147 816	16 %	43 %	480	920 964
QC	493 972	169 679	4 %	43 %	803	1 779 599
N.-B.	23 931	7363	17 %	7 %	60	63 849
N.-É.*	29 857	8733	14 %	17 %	106	96 277
Î.-P.-É.	3320	1148	2 %	12 %	6	3666
T.-N.-L.	13 726	4225	27 %	28 %	57	1785
TERR.[5]	6230	2092	36 %	2 %	17	4230

* Des ajustements ont été fait aux données de la Nouvelle-Ecosse quand elles ont été imprimées, mais n'ont pas été inclues dans l'analyse Générale

[4] Il est impossible de comparer avec l'année 2019 en raison des changements à la structure du réseau provincial et des méthodes de collecte de données. Les résultats de 2021 ont été recalculés en raison d'une erreur.

[5] Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM : RÉSULTATS PROVINCIAUX

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge

	0 à 2 ans (%)	3 à 5 ans (%)	6 à 11 ans (%)	12 à 17 ans (%)	18 à 30 ans (%)	31 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Enfants (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	4,1	4,8	10,9	10,2	14,1	20	24,3	11,6	30	106
ALB.	5,1	6,6	13,1	12,2	15,9	21,5	19,9	5,7	37,1	76
SASK.	5,5	6,8	14,8	13,1	17	19,6	18,4	4,8	40,1	33
MAN.	5,6	6,6	17,1	13,8	11,9	17,8	21,1	6,1	43,1	9
ONT.	4,1	5,1	11,4	10,7	16,4	19,1	23,5	9,7	31,3	414
QC	4,7	6,6	13,1	9,5	13,8	20,8	22,4	9,2	33,8	738
N.-B.	4,1	5,1	12,5	9,6	13,8	19,9	28	7,2	31,2	47
N.-É.	3,6	5,3	11,2	10,1	17,9	19,1	24,6	8,1	30,2	89
Î.-P.-É.	3,9	5,9	13,9	10,7	16,1	22,2	20,3	7	34,3	5
T.-N.-L.	3,4	5,2	10,9	10,7	13,7	20,5	29	6,7	30,2	37
TERR.[6]	3,9	5,2	6,5	13,1	18	25,2	24,8	3,3	28,8	1

[6] Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM : RÉSULTATS PROVINCIAUX

Type de ménage

	Familles monoparentales (%)	Familles biparentales (%)	Couples sans enfants (%)	Adultes vivant seuls (%)	Autres ménages (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	12,6	13,5	11	56,7	6,2	118
ALB.	21,4	23,5	7,9	41,4	5,8	109
SASK.	26,7	14	6,3	44,5	8,6	37
MAN.	15,5	25,6	15	37	6,9	12
ONT.	17,4	16,9	7,7	46,6	11,3	430
QC	18,7	23,8	10,9	40,9	5,7	682
N.-B.	15,8	15,5	10,4	50,7	7,5	51
N.-É.	17,4	13,9	9,1	47,9	11,7	93
Î.-P.-É.	15,5	24,1	10,1	41,1	9,2	5
T.-N.-L.	22,7	9,6	9,1	54,6	4	43
TERR.[7]	6,3	61,9	7,2	22,6	2	5

[7]Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM : RÉSULTATS PROVINCIAUX

Source de revenu

	Revenue d'emploi (%)	Assurance-emploi fédérale (PCRE, PCMRE, PCREPA) (%)	Prestations d'aide sociale (%)	Prestations provinciales d'invalidité (%)	Pension de retraite (%)	Bourses et prêts étudiants (%)	ACE (%)	Aucun revenu (%)	Autres revenus (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	18,5	4	18,3	24,1	13,4	0,9	1,5	11,4	7,9	110
ALB.	19,9	6,2	26,2	16,1	10,2	0,9	5,9	8,9	5,7	98
SASK.	12,2	3,5	44,4	8,9	8,6	1,1	2,7	8,8	9,8	35
MAN.	13,3	9,7	43,7	0,5	10,5	5,2	0,3	16,3	0,4	10
ONT.	10,3	3	22,7	30,3	10,3	0,8	0,8	10,4	11,4	424
QC	15,4	8,1	44,3	3,8	12,9	3,1	4	5,3	3,2	616
N.-B.	11,7	6,4	46	6,6	11,4	1,1	3,9	5	7,9	51
N.-É.	15,1	5,1	41	12,2	11	1,4	0,2	6,3	7,6	91
Î.-P.-É.	31	8,3	27,7	8,1	4,6	0,2	1,7	7,4	10,8	5
T.-N.-L.	7,2	4,6	61,5	3,5	10,3	0,2	3,9	2,3	6,5	36
TERR.[8]	17,7	1,4	16,3	3,3	8,6	0	5,3	42,6	4,8	2

[8] Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM : RÉSULTATS PROVINCIAUX

Type de logement

	Propriétaires (%)	Locataires de logements locatifs (%)	Locataires de logements sociaux (%)	Logement appartenant aux bandes (%)	Sans logement/ hébergement temporaire (%)	Autres logements (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	8,4	70,8	9,7	2,1	5,7	3,2	109
ALB.	11	66,7	7,9	7	6,4	0,9	99
SASK.	7,4	68,9	13,3	4,3	5	1,2	36
MAN.	10,6	61,3	19,1	3,9	3,5	1,5	9
ONT.	5,6	68,9	17,5	0,4	5,1	2,4	417
QC	7,9	70	15,4	0,7	4,8	1,2	589
N.-B.	15,9	63,8	13,8	0,9	4,2	1,4	49
N.-É.	13,6	68,4	10,7	1,2	4,4	1,6	91
Î.-P.-É.	9,4	48,6	36,5	0,2	1,3	4	5
T.-N.-L.	12,1	55	30,1	0,1	2,4	0,3	36
TERR.[2]	3	33,8	42,3	5,5	13,4	2	2

[9] Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

TERRITOIRE INCONNU :
DISSOCIATION DU RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES ET DU TAUX DE CHÔMAGE

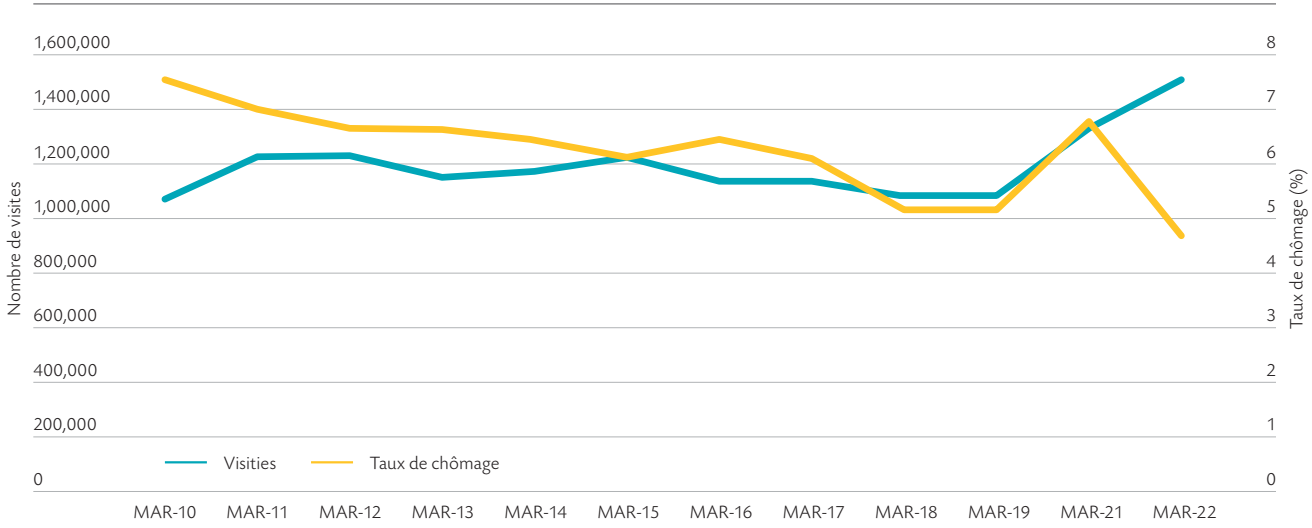
Jusqu'à cette année, le recours aux banques alimentaires reflétait étroitement le taux de chômage. En général, lorsque le taux de chômage était faible, la population en âge de travailler était plus susceptible d'avoir accès à un revenu d'emploi, ce qui réduisait la probabilité qu'elle ait besoin d'avoir recours aux banques alimentaires.

Cette tendance a d'abord été observée après la récession de 2008, lorsque le taux de chômage a atteint des sommets en 2009 et au début de 2010, et que le nombre de visites aux banques alimentaires a considérablement augmenté en 2011. À l'époque, les banques alimentaires constituaient une solution de dernier recours. Les gens se tournaient vers les banques alimentaires seulement après avoir épuisé leur indemnité de départ, leurs prestations d'assurance-emploi et leurs économies. Avec le recul du taux de chômage, le recours aux banques alimentaires s'est stabilisé, puis a diminué lentement jusqu'en 2021.

Le recours aux banques alimentaires a diminué au deuxième trimestre de 2020, en grande partie en raison des prestations de revenu offertes par le gouvernement, dont la PCU, puis a augmenté brusquement en 2021 en raison des mesures de confinement liées à la pandémie et de la hausse du taux de chômage. Dans le rapport de l'an dernier, nous avons dit qu'il s'agissait d'une « tempête parfaite », c'est-à-dire la rare combinaison du chômage à grande échelle survenant simultanément avec l'inflation des prix des aliments et du coût du logement. Les conclusions de cette année indiquent que la tempête de l'an dernier n'était peut-être que le début.

En 2022, nous constatons une tendance que nous n'avions jamais observée auparavant. Malgré un taux de chômage de 5,3 % – le plus faible jamais enregistré depuis 1976 –,[10] le nombre de visites aux banques alimentaires est le plus élevé jamais enregistré. Pour l'instant, le lien entre l'état de l'économie, mesuré par des indicateurs normalisés comme le taux de chômage, et l'achalandage des banques alimentaires est beaucoup moins significatif.

Tableau 1 : Taux de chômage et nombre total de visites aux banques alimentaires, au moins de mars de chaque année, de 2010 à 2022



Source : Statistique Canada. (2022). *Tableau 14-10-0287-03 – Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées.* DOI : https://doi.org/10.25318/1410028701-fra. Nombre de visites aux banques alimentaires selon les données du Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada.

[10] Statistique Canada. *Enquête sur la population active, mars 2022.*

2019 À 2022 : UNE PÉRIODE DE CHANGEMENT TUMULTUEUX

Les trois dernières années ont été tumultueuses, et de nombreux événements ont eu une incidence sur la capacité des Canadiens de se nourrir eux-mêmes et de nourrir leur famille : une pandémie mondiale et le taux de chômage qui en découle, l'instauration de nouvelles prestations de revenu, puis la fin de ces prestations, sans compter la montée en flèche de l'inflation.



L'« œil » de la tempête : L'impact des prestations de revenu liées à la pandémie.

À la suite d'une première augmentation de l'achalandage lorsque les mesures de confinement complet sont entrées en vigueur en mars 2020, la majorité des banques alimentaires ont signalé une diminution de l'achalandage de mars à mai, la plupart attribuant cette diminution aux programmes gouvernementaux de soutien du revenu comme la PCU.[11]

En plus des données anecdotiques et des données sur la prise en charge recueillies auprès des banques alimentaires pendant cette période, des rapports de Statistique Canada illustrent à quel point les prestations liées à la pandémie ont contribué au revenu médian après impôt des personnes des déciles de revenu les plus faibles. Selon les données du Recensement de la population de 2021, les prestations liées à la pandémie représentaient 58 % du revenu médian après impôt du décile de revenu le plus bas et près de 34 % du deuxième décile de revenu le plus bas.[12]

Étant donné que la limite supérieure de revenu du décile le plus bas et du deuxième décile le plus bas était d'environ 27 000 $ et 34 000 $ respectivement,[13] les personnes qui ont bénéficié des mesures de soutien liées à la COVID-19 pourraient inclure des personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires avant l'instauration de ces mesures.

Bien que le nombre de visites des banques alimentaires ait commencé à augmenter en juin 2020, les effets de la PCU et de ses successeures – la Prestation canadienne de relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) – étaient toujours notables, avec 47 % des banques alimentaires qui ont observé une baisse par rapport à deux ans plus tôt.

Les changements apportés à la politique de revenus n'étaient qu'un aspect des mesures de soutien liées à la pandémie; d'autres aspects comprenaient le gel des augmentations de loyer et les moratoires sur les expulsions. Alors que la PCRE a pris fin à la fin d'octobre, John Stapleton et Yvonne Yuan ont fait remarquer que, en matière d'abordabilité du logement, ces mesures de protection des locataires offraient une oasis temporaire dans l'œil de la tempête pandémique. Ils prévoyaient de forts vents contraires une fois ces initiatives terminées.[14]

En ce qui concerne l'insécurité alimentaire et le recours aux banques alimentaires, l'instauration de prestations de revenu liées à la pandémie a eu des répercussions similaires. Toutefois, pour de nombreuses personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires pendant cette période, l'œil de la tempête a été bref, et pour d'autres, inexistant. Par exemple, de nombreux grands centres urbains (plus de 100 000 habitants) ont fait face à des besoins constants tout au long de la pandémie, le quart des répondants au sondage ayant constaté que les visites ont plus que doublé durant cette période. Les clients dans ces régions étaient plus susceptibles d'avoir recours aux banques alimentaires en raison de pertes d'emploi et de la réduction des heures travaillées, et plus susceptibles de provenir de communautés racisées que les clients des petits centres urbains.

Les petits centres urbains, quant à eux, ont constaté des besoins sous-jacents criants chez les personnes qui dépendaient principalement des prestations d'invalidité et des pensions. D'autres ont vu la valeur de leur revenu diminuer face à la hausse du coût de la vie. Dans les deux cas, les banques alimentaires ont constaté qu'une partie de leurs clients n'avaient pas eu besoin de revenir depuis avant la pandémie, mais que de nouveaux clients les avaient remplacés. De plus, les personnes qui avaient besoin d'aide ont visité les banques alimentaires plus souvent durant le mois comparativement aux années précédentes.

Ces tendances étaient un aperçu de ce qui était à venir.

[11] Banques alimentaires Canada. (2020). ***Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19 – Un aperçu national,*** p. 22. https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/03/A-Snapshot-of-Food-Banks-in-Canada-and-the-COVID-19-Crisis_FR.pdf

[12] Statistique Canada. (2022). ***La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020.*** https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021005/98-200-X2021005-fra.cfm

[13] Statistique Canada. (2022). ***Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile de revenu.*** https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110019301

[14] Voir https://www.thestar.com/opinion/contributors/2021/10/27/renters-face-headwinds-moving-out-of-the-eye-of-the-pandemic-storm.html?rf

2022 : PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

« Nous avons constaté une diminution des visites par mois alors que les gens bénéficiaient de la PCU. Depuis janvier 2022 et la fin de la PCU, nous avons constaté une augmentation spectaculaire des visites par mois, qui, à notre avis, est principalement attribuable au coût du logement, à l'inflation, aux prix des aliments, à l'accès au transport... aux effets durables de la COVID-19 et aux prestations de revenu et aux prestations gouvernementales qui n'augmentent pas au même rythme que l'inflation. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

« La fin des fonds d'aide liés à la COVID et maintenant la récupération de ces 'paiements excédentaires' ont des répercussions considérables sur le revenu des gens. Combinez cela à l'inflation, à la hausse des prix des aliments et au coût du carburant, et cela crée une situation encore plus sombre pour ceux qui éprouvaient des difficultés financières. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, MANITOBA

Lorsque la PCU a pris fin à la fin d'octobre 2021, la plupart des programmes de soutien du revenu sont revenus au statu quo, ce qui était déjà la norme pour près de 50 % des clients des banques alimentaires qui bénéficient de l'une des deux formes d'aide sociale provinciale. Les revenus des bénéficiaires de l'aide sociale provinciale, qu'il s'agisse de l'assistance générale ou des prestations d'invalidité, sont déjà bien en deçà du seuil de pauvreté. Dans bien des cas, la valeur réelle en dollars de ce revenu a à peine augmenté par rapport à sa valeur d'il y a 30 ans,[15] et à plus forte raison en périodes de hausse plus « normale » de 1 ou 2 % par année de l'inflation.

L'inflation incessante a fait augmenter le nombre de Canadiens qui souffrent de la faim. Après une période de hausses inflationnistes globales relativement stables en 2020, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, les défis climatiques et un marché du logement intransigeant ont entraîné des hausses inflationnistes soutenues en 2021. En janvier 2022, l'inflation avait augmenté de 5,1 % sur une base annuelle pour la première fois depuis 1991, et le coût du logement a augmenté de 6,2 %, soit la plus forte hausse depuis 1990.[16]

Au moment où le sondage Bilan-Faim a été mené en mars 2022, le conflit géopolitique, notamment l'invasion russe en Ukraine, alimentait la tempête inflationniste. L'inflation générale a augmenté de 6,7 % par rapport à l'année précédente, le prix de l'essence ayant augmenté de près de 40 %, celui des autres carburants de 61 % et celui des aliments de 8,7 %.[17]

[15] Banques alimentaires Canada. (2021). ***Bilan-Faim 2021***, p. 27. https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php

[16] Statistique Canada. (16 février 2022). ***Indice des prix à la consommation, janvier 2022***. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220216/dq220216a-fra.htm

[17] Statistique Canada. (20 avril 2022). ***Indice des prix à la consommation, mars 2022***. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220420/dq220420a-fra.htm

2022 :
PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

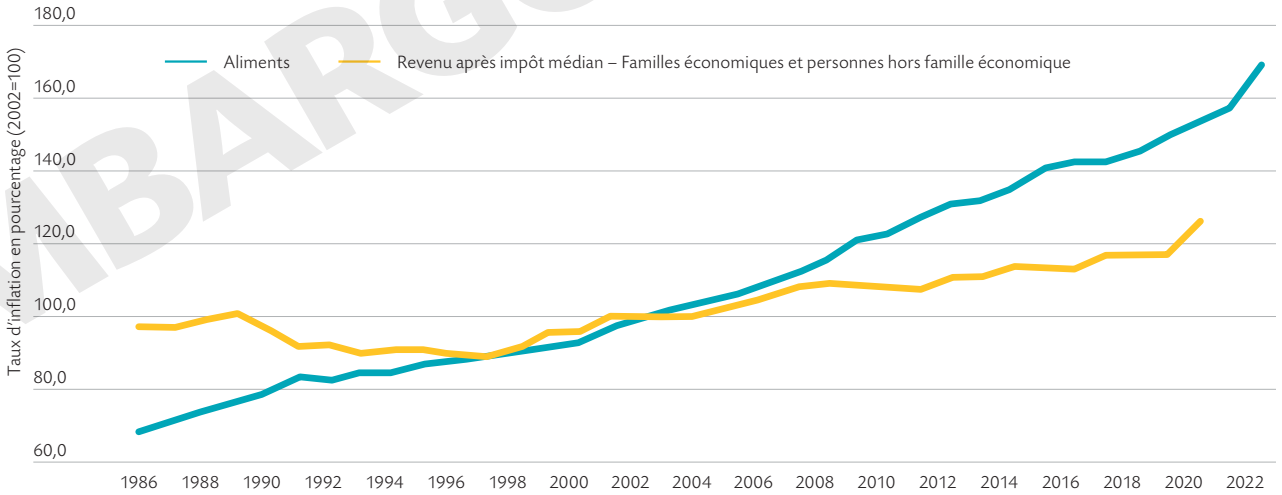
« Je crois que l'explosion de l'inflation rend les prix des aliments hors de portée pour de nombreuses familles. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, NOUVELLE-ÉCOSSE



L'inflation des prix des aliments a été une tendance notable au cours des deux dernières décennies, dépassant considérablement la hausse des revenus médians. Cette tendance s'est particulièrement accentuée depuis le début de cette année. Les personnes vivant dans des ménages à faible revenu ressentent fortement les effets de la montée des prix des aliments puisqu'elles consacrent une plus grande partie de leur revenu limité à l'achat de nourriture et ont moins les moyens d'adopter des stratégies comme l'achat d'aliments en vrac ou l'entreposage de grandes quantités de denrées périssables.[18] L'inflation des prix des aliments était un moyen de mesurer l'inadéquation des programmes de soutien du revenu comme l'aide sociale provinciale[19], mais les tendances actuelles de l'inflation des prix des aliments illustrent pourquoi les ménages à revenu moyen en ressentent également les effets.[20]

Tableau 2 : Inflation du prix des aliments et du revenu médian après impôt, 1986 à2022



Source des données : Données sur les prix des aliments de Statistique Canada. (2022). ***Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.*** https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&request_locale=fr. Données sur le revenu ajoutées de Statistique Canada. (2022). ***Tableau 11-10-0191-01 Impôt sur le revenu et revenu après impôt selon le type de famille économique*** https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110019001&request_locale=fr. Remarque : Les données sur les revenus ne sont disponibles que pour 2020, alors que les prestations liées à la pandémie ont augmenté les revenus. La fin des prestations liées à la pandémie en 2021 et 2022 peut indiquer que les revenus ont plafonné à cette période, alors que l'inflation des prix des aliments a persisté.

[18] Voir Stapleton, J. (2011). *Less on their plate: Canada's poorest people facing a frightful food crisis.* Centre canadien de politiques alternatives. https://www.policyalternatives.ca/publications/monitor/less-their-plate

[19] Voir Stapleton, J. et Yuan, Y. (2021). *The welfare diet in 2021: The pandemic and a new age of inflation.* Open Policy Ontario. https://openpolicyontario.s3.amazonaws.com/uploads/2021/12/The-Welfare-Diet-in-a-new-age-of-inflation-v.4_Dec.-12-2021.pdf

[20] Voir Marple, J. et Billy-Ochieng, R. (2022). *Inflation's toll on Canadian families: The fire is hottest in the middle.* TD Economics. https://economics.td.com/domains/economics.td.com/documents/reports/rb/Inflations_Toll_On_Canadian_Families.pdf

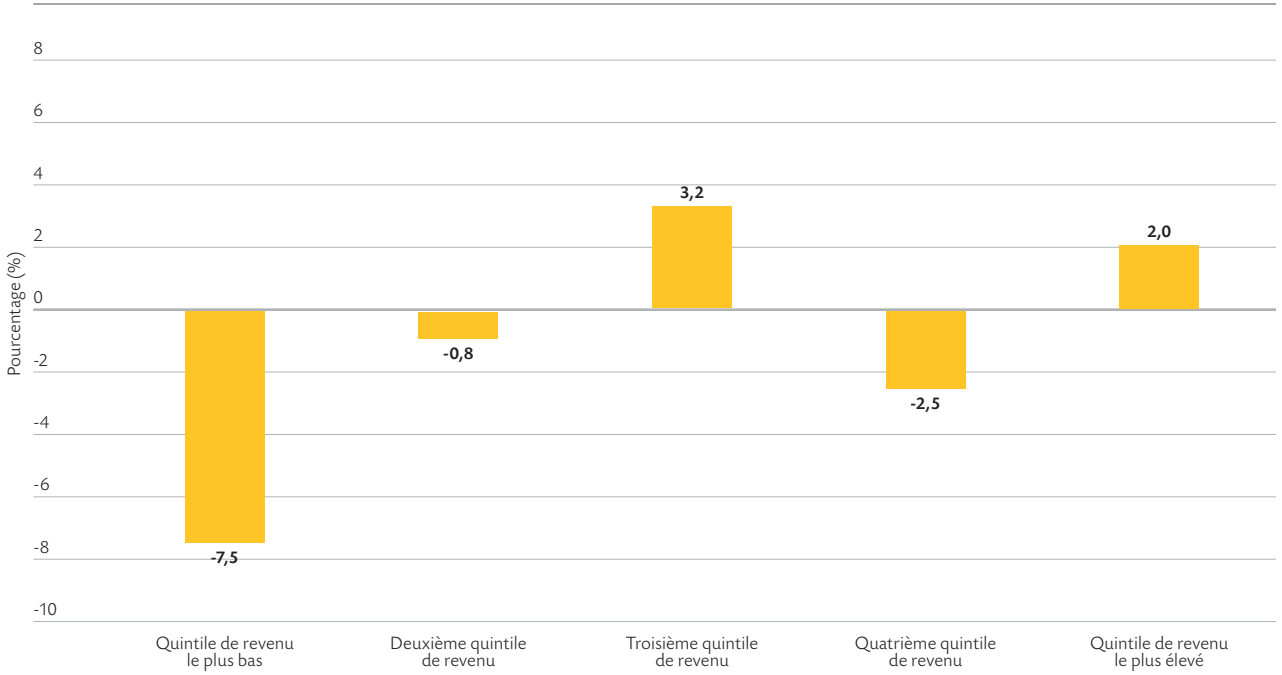
EMBARGOED

2022 :
PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

Avec la fin des prestations liées à la pandémie à la fin de 2021, presque au même moment que les hausses du coût de la vie au début de 2022, la dernière année a été particulièrement désastreuse pour les ménages à faible revenu. Le quintile de revenu le plus bas a vu son revenu disponible diminuer de 7,5 % au premier trimestre de 2022 par rapport à l'année précédente.[21] Avant la pandémie, la majorité des ménages à l'échelle nationale dont le revenu se situait dans ce quintile consacraient déjà plus de 50 % de leur revenu à leur loyer et aux services publics.[22] Avec l'augmentation massive du coût des choses essentielles comme la nourriture, le loyer et le carburant, une part beaucoup plus importante de ce revenu réduit servirait à payer ces choses essentielles.



Tableau 3 : Variation en pourcentage du revenu disponible moyen par ménage, selon le quintile de revenu, premier trimestre de 2021 par rapport au premier trimestre de 2022



Source : Statistique Canada. (3 août 2022). *Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, premier trimestre de 2022. Tableau 36-10-0662-01.* Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220803/dq220803a-fra.htm

[21] Statistique Canada. (3 août 2022). *Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, premier trimestre de 2022. Tableau 36-10-0662-01.* Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220803/dq220803a-fra.htm

[22] Indice du logement locatif canadien (sans date) – COÛT. https://rentalhousingindex.ca/fr/#_prov Au Canada, l'extrémité supérieure du seuil de revenu annuel le plus faible varie entre 20 000 $ et 33 000 $ environ.

2022 : PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

Les répercussions

Le loyer est une priorité financière non négociable. Lorsque l'argent manque, c'est souvent la nourriture qui est sacrifiée. Pour les gens qui consacrent une plus grande partie de leurs revenus aux coûts liés au logement, la gestion du coût imprévisible des aliments lors des visites hebdomadaires à l'épicerie devient un défi encore plus grand. En plus d'un nombre record de visites aux banques alimentaires cette année, d'autres données indiquent que de nombreuses personnes au Canada ont beaucoup plus de difficulté à joindre les deux bouts.

Un sondage auprès de la population canadienne générale commandé par Banques alimentaires Canada en mars 2022 a révélé que près d'une personne sur cinq avait souffert de la faim au moins une fois au cours des deux années précédentes en raison d'un manque d'argent. Un ratio d'une personne sur trois a été observé chez les personnes qui gagnent moins de 50 000 $ par année.[23] Le même sondage a révélé que près de 14 % des Canadiens avaient reçu de la nourriture d'un organisme communautaire à un moment ou un autre durant cette même période, ce chiffre étant de 24 % pour ceux qui gagnent moins de 50 000 $ par année.[24]

D'autres indications révèlent que ces taux de défavorisation n'étaient pas une anomalie. Un rapport de Statistique Canada a réalisé à la fin d'avril 2022 montrait que plus de deux Canadiens sur cinq ont déclaré être touchés par la hausse des prix des aliments, et un sur cinq a déclaré qu'il leur faudrait probablement avoir recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire au cours des six prochains mois.[25]

« Les arrêts de travail liés à la COVID-19 constituaient un facteur important, mais ils ont maintenant été remplacés par la hausse des prix des aliments et du carburant et le manque de logements à loyer modique. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Les observations dans l'ensemble du réseau de banques alimentaires sont conformes aux résultats du sondage de Statistique Canada. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les principales raisons d'avoir recours aux banques alimentaires en mars, le coût des aliments est demeuré la principale raison. Cette raison a été mentionnée beaucoup plus souvent que l'an dernier. Bien qu'un moins grand nombre de répondants aient mentionné que les prestations d'aide sociale étaient trop faibles par rapport à l'an dernier, les faibles prestations d'aide sociale se classaient tout de même au deuxième rang parmi les principaux facteurs du recours aux banques alimentaires. Les coûts du logement sont demeurés un facteur tout aussi important, tout comme les faibles salaires ou les heures de travail insuffisantes. Beaucoup moins de répondants ont indiqué que le chômage était la principale raison pour laquelle ils avaient recours aux banques alimentaires, tandis que les coûts des services publics se sont classés à un rang nettement plus élevé. Les coûts des services publics ont souvent été cités dans les régions éloignées et rurales, car l'inflation des prix du carburant touche beaucoup de gens dans ces régions pendant les mois les plus froids.



[23] Voir l'annexe A.

[24] Voir l'annexe A. Les « organismes communautaires » peuvent inclure les banques alimentaires, les centres communautaires, les programmes scolaires, les organismes confessionnels ou les jardins communautaires.

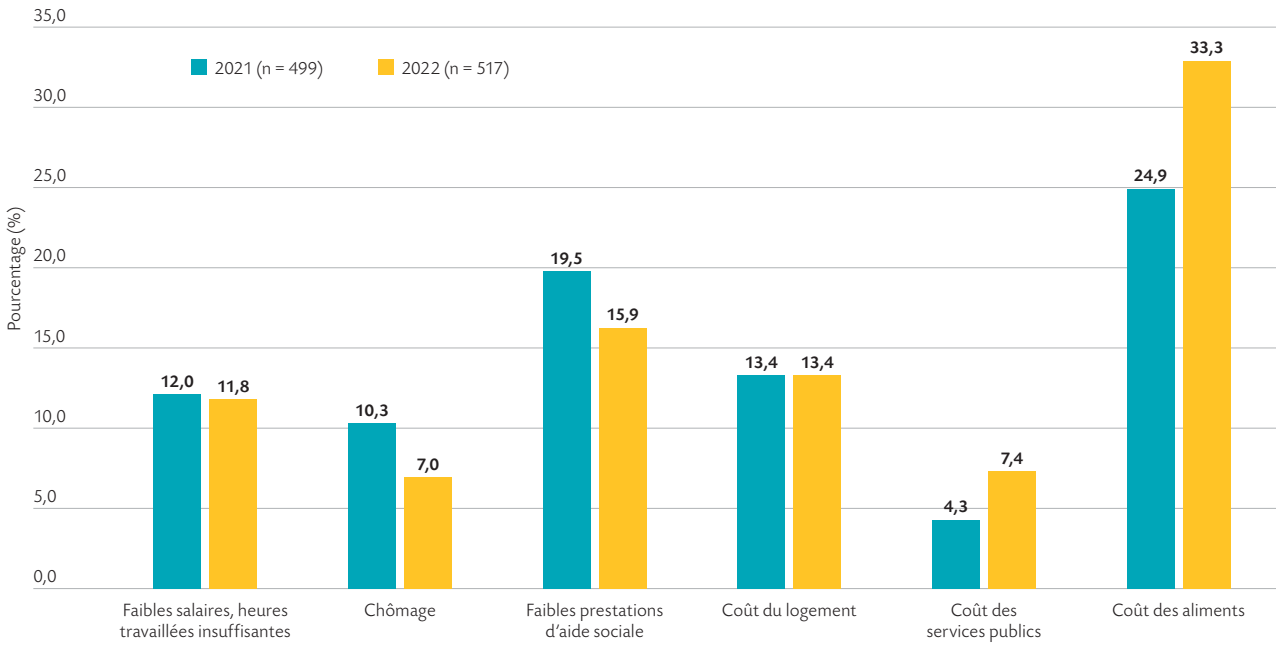
[25] Statistique Canada. (9 juin 2022) *La hausse des prix a une incidence sur la capacité de la plupart des Canadiens à assumer leurs dépenses quotidiennes.* Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220609/dq220609a-fra.htm

2022 :
PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

« De manière générale, l'année 2021 a mis en évidence beaucoup de facteurs qui ont mené à une insécurité alimentaire accrue dans notre région. La fin de la PCU et le fait que des gens aient dû rembourser ce qu'ils ont reçu de la PCU ont été un facteur que nos clients nous ont constamment cité tout au long de la pandémie... Durant l'hiver 2021, une augmentation des coûts des services publics dans notre province a fait en sorte que les gens de notre région ont dû payer le double ou le triple du montant habituel des années précédentes pour les services publics. Ces facteurs, combinés aux diverses mises à pied, ont entraîné une augmentation globale du besoin d'avoir recours aux banques alimentaires. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

Tableau 4 : Principales raisons expliquant le recours aux banques alimentaires (2021 p/r 2022)



Source des données : Banques alimentaires Canada

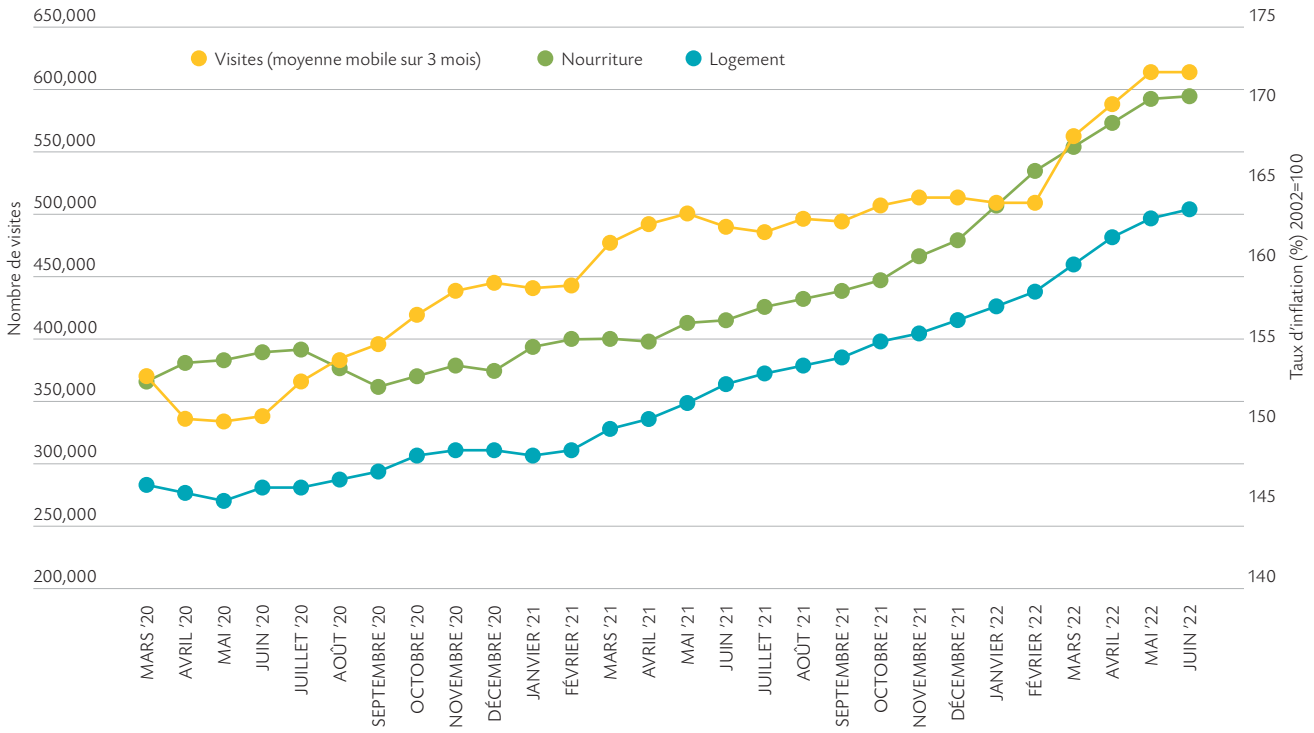
2022 :
PRESSIONS INFLATIONNISTES ET PASSAGE D'UNE TEMPÊTE À UN OURAGAN

Les données quantitatives recueillies auprès du réseau de banques alimentaires et de Statistique Canada semblent également corroborer ces observations. En examinant les visites mensuelles de mars 2020 à juin 2022 d'un échantillon de banques alimentaires, ainsi que les prix mensuels des aliments et du logement au cours de la même période, nous pouvons voir les répercussions de la hausse de l'inflation qui s'est accentuée en février et mars 2022.

Il est important de noter que le tableau ci-dessous ne présente que deux facteurs de recours aux banques alimentaires. La présente analyse n'examine pas d'autres facteurs importants comme le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et l'incidence des changements des prestations de revenu. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour explorer l'importance de ces facteurs afin de brosser un tableau plus clair de la contribution des prestations liées à la pandémie à la baisse du recours aux banques alimentaires au début de 2020.



Tableau 5 : Recours mensuel aux banques alimentaires, inflation des prix des aliments et du logement, mars 2020 à juin 2022



Source des données : Statistique Canada. (2022). ***Visites mensuelles des banques alimentaires de Banques alimentaires Canada. Données de Statistique Canada sur l'inflation des coûts des aliments et du logement. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.*** https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401.

Remarque : Les tendances proviennent d'un échantillon de banques alimentaires dans le système Link2Feed qui ont été en mesure de fournir des données sur le recours aux banques alimentaires pendant cette période, ce qui représente environ 50 % du réseau et 30 % du nombre total de visites. Le coefficient de corrélation de rang de Spearman entre les visites aux banques alimentaires et les prix des aliments est r = 0,86 et les prix du logement r = 0,93. Le coefficient de corrélation de rang de Spearman entre le recours aux banques alimentaires et le nombre de chômeurs (non présenté ici) est r = -0,91.

L'ALBERTA EST PLUS SUSCEPTIBLE D'ATTRIBUER LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES AU CHÔMAGE ET ENREGISTRE LE TAUX D'AUGMENTATION LE PLUS ÉLEVÉ AU PAYS DEPUIS 2019.

« [Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire dans notre communauté sont] le chômage continu et la fin du versement de la PCU, l'augmentation du coût des aliments, la réduction ou la modification des prestations, l'insuffisance des programmes pour les personnes âgées en situation de précarité, la modification de l'aide financière gouvernementale pour les emplois perdus en raison de la COVID-19, et le logement coûteux. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

Comparativement aux niveaux d'avant la pandémie, le recours aux banques alimentaires en Alberta a augmenté de 73 % depuis 2019, soit plus du double du taux d'augmentation national et le taux le plus élevé au pays. Cela concorde avec les conclusions récentes fondées sur l'analyse de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2020, selon lesquelles l'Alberta affichait les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés au pays (20,3 % comparativement au taux national de 15,9 %).[26]

Il est important de noter que les banques alimentaires de l'Alberta étaient beaucoup plus susceptibles que celles du reste du pays de citer le « chômage » comme principale raison du recours aux banques alimentaires. Lorsque le sondage Bilan-Faim a été réalisé en mars 2022, le taux de chômage en Alberta était légèrement supérieur à la moyenne nationale (6,5 % vs 5,3 %).[27] Toutefois, le taux de chômage de longue durée en Alberta – le pourcentage de personnes sans emploi depuis 27 semaines ou plus – était le plus élevé au pays ce mois-là : 32,1 % des chômeurs en Alberta étaient considérés comme des chômeurs « de longue date » en mars 2022, comparativement au taux national de 20,5 %.[28] La perte de revenu pendant de longues périodes de chômage, combinée à l'inflation, peut avoir contribué à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de recours aux banques alimentaires.

[26] Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada, 2021. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity* (PROOF) (en anglais seulement). Tiré de : https://proof.utoronto.ca/

[27] Statistique Canada. *Enquête sur la population active, mars 2022.*

[28] Statistique Canada. (9 septembre 2022). *Tableau 14-10-0342-01 Durée du chômage, données mensuelles désaisonnalisées.* DOI : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410034201

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

L'examen de la répartition démographique et des caractéristiques du revenu et du logement des personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires pendant cette période nous permet de déterminer qui est le plus susceptible d'avoir recours aux banques alimentaires et quels groupes ont été les plus vulnérables aux événements des deux dernières années.

Groupes d'âge

« Notre école est très diversifiée, comptant des élèves et des familles aux deux extrémités du spectre. Il y a des élèves qui se retrouvent sans nourriture à la maison, et parfois sans abri. Tous les coûts sont devenus exorbitants. Les élèves mangent certainement plus de collations et demandent plus de repas au cours des derniers mois par rapport à septembre. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, NOUVELLE-ÉCOSSE

Enfants

Les enfants de moins de 18 ans représentent environ 20 % de la population générale, mais 33 % de la clientèle des banques alimentaires. Bien que le pourcentage d'enfants qui ont recours aux services des banques alimentaires diminue lentement, les enfants sont encore largement surreprésentés parmi la clientèle des banques alimentaires. Même si des prestations de soutien du revenu comme l'ACE ont été essentielles pour amortir les impacts économiques de la pandémie et de la hausse du coût de la vie, les coûts élevés liés à la subsistance d'une famille en cette période d'inflation rapide rendent les ménages avec enfants vulnérables à la pauvreté et à la faim.



VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

« En raison de l'augmentation des coûts, nous constatons que le nombre de personnes âgées que nous servons est considérablement plus élevé. Certaines personnes âgées qui sont propriétaires de leur logement limitent la quantité de nourriture qu'elles consomment afin d'avoir de l'argent pour payer les services publics et l'impôt foncier. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Personnes âgées

Bien que les personnes âgées représentent une proportion relativement faible de la clientèle des banques alimentaires, le nombre de personnes âgées qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté de façon statistiquement significative au cours des trois dernières années. En 2019, elles représentaient 6,8 % des clients. Elles représentent maintenant 8,9 % des clients. Cette hausse correspond à l'augmentation du nombre de personnes dont la principale source de revenu est une pension, passant de 9 % en 2019 à 11,3 % en 2022. En général, les personnes âgées disposent d'un meilleur modèle de soutien du revenu que la population en âge de travailler, ce qui entraîne une réduction de l'insécurité alimentaire au sein de ce groupe.[29] Malgré ce soutien, les personnes âgées à faible revenu sont vulnérables à une inflation élevée en raison de leur revenu fixe et de leurs besoins plus importants en matière de soins de santé, ainsi que des coûts associés aux médicaments sur ordonnance.[30]



[29] McIntyre, L., Daniel, J. D., Kwok, C. et Herbert Emery, J.C. (2016). Food insecurity in poor Canadian seniors is greatly reduced when guaranteed annual income kicks in. ***Canadian Public Policy, 42***(3), p. 274 à 286. https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cpp.2015-069

[30] Webster, P. (2017). ***Medication costs driving seniors to food banks.*** Canadian Medical Association Journal, 189(49). DOI : https://doi.org/10.1503/cmaj.109-5521

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

« Nous sommes un refuge pour jeunes sans-abri de 16 à 24 ans. Nous observons une augmentation du nombre de jeunes qui ne sont pas en mesure de rester avec leur famille en raison de l'augmentation des coûts, et des jeunes qui n'ont pas les moyens de se payer des produits de première nécessité avec leurs emplois de premier échelon ou au salaire minimum. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, NOUVELLE-ÉCOSSE

Jeunes adultes

On a observé une légère augmentation du nombre d'adultes âgés de 18 à 30 ans qui ont recours au soutien alimentaire par rapport à l'an dernier, mais une baisse par rapport à 2019. Les adultes de ce groupe d'âge ont vécu une expérience particulièrement tumultueuse tout au long de la pandémie, leur salaire ayant été affecté par les confinements liés à la pandémie tout au long de 2020.[31] Selon un sondage national auprès de la population canadienne générale, les adultes âgés de 18 à 34 ans étaient plus susceptibles que les autres groupes de souffrir de la faim en raison d'un manque d'argent au cours des deux années précédentes.[32]



[31] Statistique Canada. (2022). La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie.

[32] Voir l'annexe A.

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Principale source de revenu

« L'insécurité alimentaire était un problème avant et pendant la pandémie de COVID-19 et le sera après si des augmentations de l'aide sociale et des prestations d'invalidité ou un type de revenu de base ne sont pas instaurées. Depuis septembre 2021, la hausse des coûts des aliments et de l'essence (exacerbée depuis que la banque alimentaire sert une région rurale) est un problème majeur. En septembre et octobre derniers, les besoins ont été les moins importants au cours des deux dernières années. Depuis, les chiffres sont en hausse. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Aide sociale (assistance générale) et prestations d'invalidité provinciales

L'aide sociale provinciale, qui comprend l'assistance générale et les prestations d'invalidité provinciales, est la principale source de revenu de près de 50 % de la clientèle des banques alimentaires. L'assistance générale est généralement conçue comme une aide à court terme pour les personnes sans emploi qui n'ont pas d'autres moyens de soutien financier, et les prestations d'invalidité provinciales sont destinées aux personnes qui ont une incapacité ou d'autres problèmes de santé qui nuisent à leur capacité d'occuper un emploi régulier.

En raison de l'érosion rapide de leur revenu en comparaison avec l'inflation générale, les personnes recevant de l'aide sociale partout au pays, et surtout celles qui vivent dans des ménages monoparentaux, ont un revenu bien en deçà du seuil de pauvreté officiel.[33] Même si la proportion d'adultes vivant seuls a diminué par rapport à 2019, ceux-ci demeurent le type de ménage ayant le plus souvent recours aux banques alimentaires, soit 45,4 % des ménages.

Ne pas avoir les moyens de se nourrir est un indicateur clair du niveau de pauvreté des personnes dont la source de revenu principale est l'aide sociale. En 2021, 63 % des personnes dont la principale source de revenu provenait de l'aide sociale étaient en situation d'insécurité alimentaire, un taux nettement plus élevé que celui des personnes ayant d'autres sources de revenu.[34] Il existe de fortes corrélations entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et le recours aux banques alimentaires à Toronto et à Calgary – soit le nombre de bénéficiaires de l'assistance générale (en mesure de travailler) à Calgary et le nombre de bénéficiaires des prestations d'invalidité provinciales (POSPH) à Toronto.[35]

Le nombre de clients des banques alimentaires qui reçoivent des prestations de la portion générale de l'aide sociale a diminué considérablement, passant de 40,1 % en 2019 à 32,3 % en 2022. Cela reflète le déclin des tendances du nombre de bénéficiaires de l'assistance général à l'échelle nationale au cours de cette période[36], ce qui peut être en partie attribuable à l'élargissement des prestations de soutien du revenu tout au long de la pandémie et à un programme d'assurance-emploi plus inclusif. Cette tendance pourrait être renversée lorsque l'assurance-emploi reviendra à ses modalités moins généreuses d'avant la pandémie plus tard cette année.

Les personnes dont le revenu provient principalement des prestations d'invalidité provinciales représentent 16,7 % de l'ensemble des ménages. On observe une tendance à plus long terme selon laquelle, bien qu'elle demeure relativement stable depuis le début de la pandémie, davantage de clients qui bénéficient de cette forme de revenu ont besoin d'aide comparativement aux années précédentes. Cela se reflète également à l'échelle du pays dans les données provinciales sur le nombre de bénéficiaires des prestations d'invalidité, car de plus en plus, l'aide sociale provinciale devient la principale source de soutien du revenu pour les personnes handicapées au Canada.[37] Les experts en politiques sociales appellent cette tendance plus générale l'« assistantialisme de l'invalidité »[38]. Celle-ci est peut-être l'une des raisons qui expliquent pourquoi les personnes handicapées sont plus à risque de vivre dans la pauvreté et étaient plus susceptibles d'avoir de la difficulté à payer pour de la nourriture pendant la pandémie.[39]

[33] Laidley, J. et Tabbara, M. (2021). ***Welfare in Canada, 2020.*** https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2020.pdf

[34] Tarasuk et coll. ***Household food insecurity in Canada, 2021.***

[35] The School of Public Policy. (décembre 2017). Social policy trends: Calgary food bank clients and social assistance caseloads. Université de Calgary. https://www.policyschool.ca/publications/social-policy-trends-calgary-food-bank-clients-social-assistance-caseloads/. Kneebone, R. et Wilkins, M. (2022). ***The sensitivity of food bank visits to social assistance, housing and labour market conditions in Toronto.*** SSP Research Paper, 15(10).The School of Public Policy, University of Calgary. https://www.dailybread.ca/wp-content/uploads/2022/03/Foodbank.Kneebone.Wilkins.Mar971.pdf

[36] Maytree. ***Social assistance summaries, 2021***. https://maytree.com/social-assistance-summaries/

[37] Prince, M. J. (2015). Entrenched residualism. Dans P.-M. Daigneault et D. Beland (éd.), ***Welfare reform in Canada: Provincial social assistance in comparative perspective*** (p. 289 à 304). Toronto (Ontario) : Université de Toronto.

[38] Prince. Entrenched residualism.

[39] Statistique Canada. (2020). ***Les répercussions de la COVID-19 sur les personnes ayant une incapacité.*** Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200827/dq200827c-fra.htm Et Statistique Canada. (23 mars 2022). Enquête canadienne sur le revenu, 2020. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220323/dq220323a-fra.htm

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Emploi

Pour la première fois, le nombre de clients des banques alimentaires qui ont déclaré que leur principale source de revenu provenait de l'emploi a augmenté considérablement, passant de 12,5 % en 2021 à 14,1 % en 2022. Bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les personnes dont la principale source de revenu est l'emploi soit relativement faible par rapport aux bénéficiaires de l'aide sociale provinciale (13,7 % comparativement à 63,1 %), ces personnes représentent la moitié de tous les ménages en situation d'insécurité alimentaire au Canada, en chiffres absolus.[40] Étant donné que les plus récentes données sur l'insécurité alimentaire remontent à 2021, le taux d'inflation élevé combiné à ces chiffres élevés pourrait refléter la hausse des besoins observée dans les banques alimentaires en 2022.



[40] Tarasuk et coll. *Household food insecurity in Canada, 2021*, p. 20.

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Type de logement

« La crise du logement est devenue ingérable. Il est maintenant normal qu'un adulte loue une chambre dans une maison avec des colocataires pour 1200 $ ou plus. Les gens ne sont pas en mesure de se payer de la nourriture en raison du coût du logement et de la hausse du coût des aliments. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, COLOMBIE-BRITANNIQUE

« Le logement à loyer modique est un enjeu majeur dans notre région rurale. Malheureusement, le marché immobilier florissant a déplacé bon nombre de nos clients. Ceux qui ont pu trouver un logement dans notre région ont vu leur loyer augmenter considérablement. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Loyer du marché

La grande majorité (69 %) des clients des banques alimentaires vivent dans des logements locatifs, ce qui est la principale raison pour laquelle les membres du réseau de banques alimentaires mentionnent systématiquement le coût du logement comme l'un des principaux facteurs de recours aux banques alimentaires. En milieu urbain comme en milieu rural, les banques alimentaires mentionnent la pression que le loyer exerce sur le budget global de leurs clients.



VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Autres données démographiques

« Le principal problème dans notre communauté est que, en raison du manque de places en garderie, les femmes doivent rester à la maison sans salaire après leur congé de maternité. Il [est] urgent de les rendre admissibles à l'assurance-emploi ou à toute allocation. Elles s'occupent d'élever la prochaine génération. Ce n'est pas rien! »

RÉPONDANT AU SONDAGE, QUÉBEC

Genre

Les femmes représentent près de 52 % des clients des banques alimentaires; toutefois, de tous les types de ménages, les ménages monoparentaux dirigés par une femme sont ceux qui affichent les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés. En 2021, 38 % des ménages de ce type ont vécu de l'insécurité alimentaire, comparativement à des taux variant de 9 % à 21 % pour les autres types de ménages.[41]

Autochtones

Le pourcentage de personnes autochtones qui ont recours aux banques alimentaires est passé de 8 % en 2021 à 15,3 % en 2022. Comme le taux d'insécurité alimentaire dépasse déjà 30 % en 2021[42], la réduction des prestations, combinée à la montée en flèche du coût de la vie en 2022, a eu des conséquences dévastatrices pour les ménages autochtones. Selon un sondage national auprès de la population générale, 43 % des Autochtones ont déclaré ne pas manger à leur faim à un moment donné entre mars 2020 et mars 2022, comparativement à 19 % pour les Blancs.[43] Au cours de la même période, près de 26 % des Autochtones ont déclaré ne pas avoir mangé pendant une journée complète en raison d'un manque d'argent, comparativement à 7,4 % des ménages blancs.[44]

Groupes racisés

En 2022, 32,5 % des personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires au Canada s'identifiaient comme membres de groupes racisés, comparativement à 22,3 % pour la population générale.[45] En 2021, les groupes racisés étaient déjà confrontés à des taux d'insécurité alimentaire plus élevés que les groupes non racisés – par exemple, 27,6 % pour les personnes s'identifiant comme Arabes ou Asiatiques occidentaux et 22,4 % pour les Noirs, comparativement à 13,2 % pour les personnes ne s'identifiant pas comme membres de groupes racisés.[46] Les groupes racisés sont surreprésentés dans la population des travailleurs en situation de pauvreté et ont également été touchés par la combinaison de l'inflation élevée et des faibles revenus. En mars 2022, 43 % des Noirs et 35 % des Latino-Américains et Hispaniques ont déclaré ne pas avoir mangé à leur faim au cours des deux années précédentes en raison d'un manque d'argent, et près de 33 % des Noirs et 23,5 % des Latino-Américains et Hispaniques ont souffert de la faim en raison d'un manque d'argent au cours de la même période, comparativement à 16 % des Blancs.[47]

[41] Tarasuk Tarasuk et coll. *Household food insecurity in Canada, 2021.*

[42] Tarasuk et coll. *Household food insecurity in Canada, 2021.*

[43] Voir l'annexe A.

[44] Voir l'annexe A.

[45] Statistique Canada. (2017). Profil du recensement. Recensement de 2016. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

[46] Tarasuk et coll. Household food insecurity in Canada, 2021, p. 28.

[47] Voir l'annexe A.

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

« La pauvreté dans les régions où vivent les immigrants est également un facteur qui a contribué à l'augmentation de nos services de distribution de repas. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, QUÉBEC

Nombre d'années au Canada

17,2 % des clients des banques alimentaires sont des nouveaux arrivants au Canada qui sont au pays depuis 10 ans ou moins. Les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires et à faible salaire, ce qui les rend vulnérables à la hausse rapide des coûts du loyer et des aliments, particulièrement dans les grandes régions urbaines.

« Les causes de l'insécurité alimentaire dans la communauté que nous servons sont les suivantes : 1. Les importantes compressions budgétaires imposées aux universités par le gouvernement et les hausses des frais de scolarité qui en résultent, et les réductions du soutien aux étudiants sur le campus. La fin de la PCU et la COVID-19 entraînent de l'incertitude quant au logement, de la précarité d'emploi et une incapacité à planifier (pour les étudiants). »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

Étudiants postsecondaires

Le nombre d'étudiants postsecondaires qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté considérablement en 2022 par rapport à 2019 et à 2021 : 7,1 % des clients étaient des étudiants postsecondaires en 2022, comparativement à 4,7 % en 2021 et à 5 % en 2019. Les jeunes adultes durement touchés par les répercussions économiques de la pandémie pourraient être l'une des raisons qui expliquent les taux d'insécurité alimentaire très élevés chez les étudiants postsecondaires, avec près de 57 % qui ont signalé un certain niveau d'insécurité alimentaire à l'automne 2021.[48] L'incidence de l'inflation sur les coûts du loyer et des aliments en 2022 s'ajouterait à ces défis et pourrait frapper durement les étudiants postsecondaires vivant près du campus.



[48] Meal Exchange. (2021). ***2021 national student food insecurity report.*** Tiré de : www.mealexchange.com/resources

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Personnes dont la principale source de revenu est l'emploi

« La principale catégorie qui a été touchée par cette hausse est celle des travailleurs en situation de pauvreté. Les travailleurs au salaire minimum n'ont plus les moyens d'acheter des articles de base. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

« Les familles dont les deux parents travaillent au salaire minimum ont encore besoin de la banque alimentaire pour arriver à joindre les deux bouts. La priorité des gens n'est plus d'économiser, mais plutôt de survivre de jour en jour. Voilà une perspective très triste pour un si merveilleux pays. »

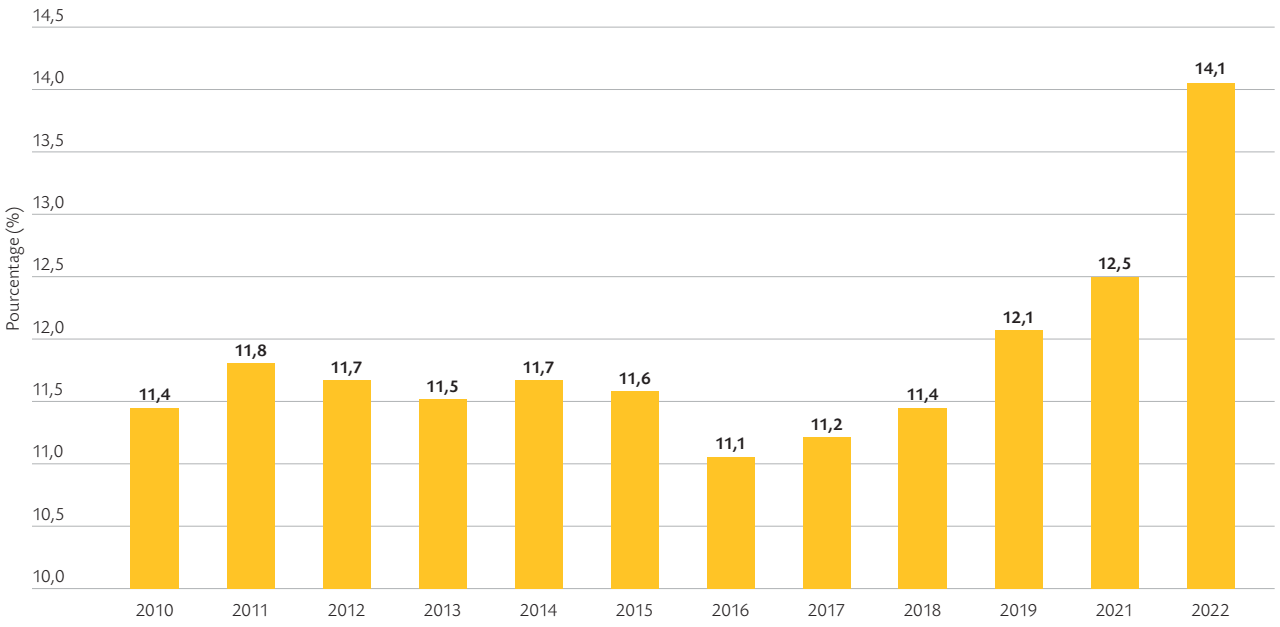
RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Dans le sondage Bilan-Faim de cette année, les membres du réseau de banques alimentaires de partout au pays ont constaté une augmentation du nombre de clients de ménages dont les membres travaillent et qui n'avaient jamais visité une banque alimentaire auparavant. Ce n'est pas seulement anecdotique. Pendant 10 ans, les personnes dont la principale source de revenu est l'emploi représentaient de 11 à 12 % de la clientèle des banques alimentaires. Cette année, un peu plus de 14 % des personnes qui ont recours aux banques alimentaires au Canada ont actuellement un emploi. Ce chiffre concorde avec d'autres indicateurs qui montrent que le fait d'avoir un emploi ne protège pas nécessairement contre les répercussions de la hausse rapide du coût de la vie. Comme le montrent d'autres études menées au cours de la pandémie, l'augmentation du nombre de travailleurs en situation de pauvreté qui ont recours aux banques alimentaires est un autre indicateur de la racialisation de la pauvreté.



VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Tableau 6 : Pourcentage de la clientèle des banques alimentaires dont la principale source de revenu est l'emploi, 2010 à 2022



Source des données : Banques alimentaires Canada

« Cette nouvelle vague de clients est principalement composée de travailleurs en situation de pauvreté. Ils éprouvent beaucoup de honte et de gêne quand ils demandent de l'aide. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

« Nous croyons que les causes principales de l'insécurité alimentaire dans notre communauté d'Okotoks sont la montée en flèche du coût de la vie, les prix élevés des aliments, l'augmentation du coût du carburant et les énormes factures de services publics en hiver. Bon nombre de nos clients ont un emploi, mais leur salaire n'a pas augmenté pour couvrir l'explosion de tous ces coûts. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

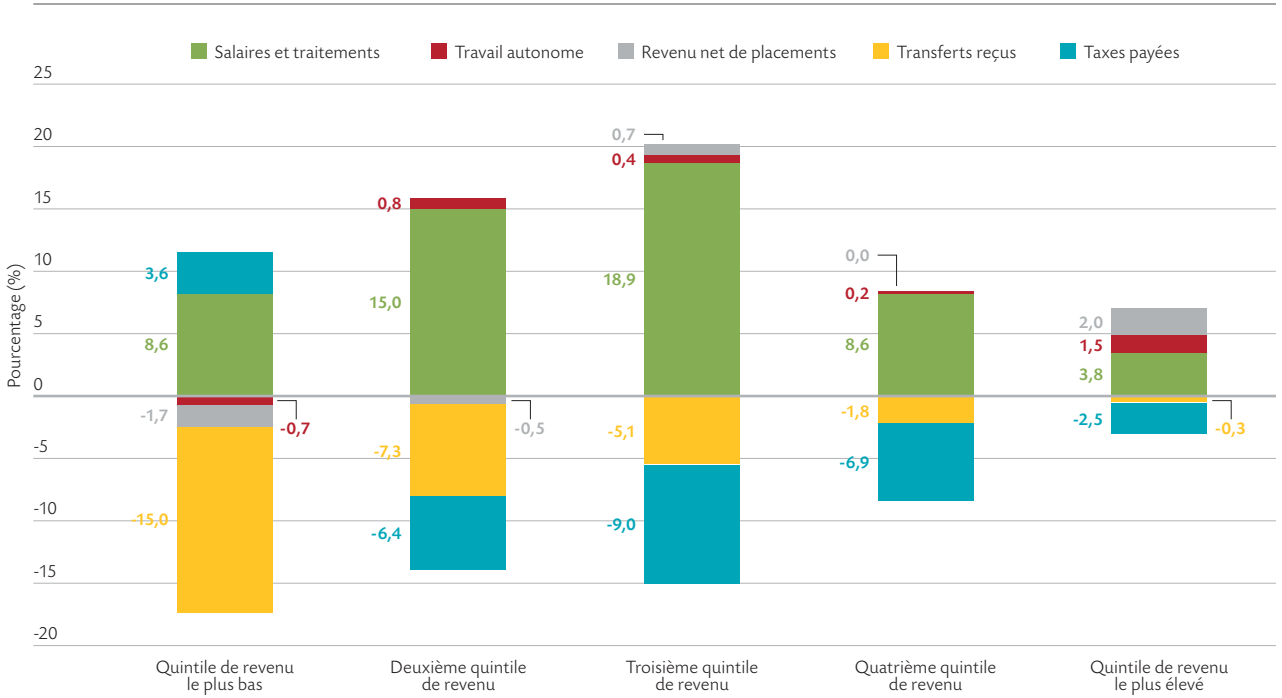
VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Compte tenu des pressions inflationnistes comme la hausse du coût des aliments et du logement et la diminution des salaires, ce très grand groupe de ménages canadiens est touché par une insécurité alimentaire accrue. Selon le Centre canadien de politiques alternatives, les deux tiers des travailleurs canadiens ont connu une baisse des salaires réels depuis le début de la pandémie, la croissance moyenne des salaires étant de 2,7 % par année et l'inflation de 3,4 %.[49] En outre, les travailleurs à faible salaire ne sont pas susceptibles de connaître une croissance réelle des salaires.[50] Cela signifie que les ménages à faible salaire qui étaient auparavant en situation de sécurité alimentaire légère pourraient maintenant souffrir d'insécurité alimentaire, et ceux qui étaient situation d'insécurité alimentaire légère pourraient voir la situation s'aggraver.

Les travailleurs à faible revenu qui contractent la COVID-19 sont particulièrement vulnérables en raison d'un nombre insuffisant de jours de congé pour proches aidants ou de congés de maladie rémunérés. Avant la pandémie, près de 58 % de la main-d'œuvre canadienne n'avait pas accès à des congés de maladie rémunérés. Pour les gens qui gagnent moins de 25 000 $ par année, ce chiffre était de 75 %.[51]

La fin des prestations de revenu liées à la pandémie comme la PCRE a eu la plus grande incidence sur les travailleurs les moins bien rémunérés, qui sont déjà les plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire. Même si le quintile de revenu le plus bas a connu une hausse des salaires de 8,6 % au premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021, ces gains étaient négligeables comparativement à la diminution de 15 % des transferts gouvernementaux au cours de la même période.[52]

Tableau 7 : Variation du revenu disponible selon le quintile de revenu, y compris la contribution de chaque composante du revenu, premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021



Source : Statistique Canada. (3 août 2022). *Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, premier trimestre de 2022. Tableau 36-10-0662-01.* Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220803/dq220803a-fra.htm

[49] Macdonald, D. (2022) ***Pressure cooker: Declining real wages and rising inflation in Canada during the pandemic, 2020-22.*** Centre canadien de politiques alternatives. https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2022/04/Pressure%20cooker.pdf

[50] Macdonald. ***Pressure cooker.***

[51] Yalnizyan, A. ***After CERB: understanding the inadequacy of paid sick leave provisions in Canada.*** Fondation Atkinson. https://atkinsonfoundation.ca/wp-content/uploads/2020/08/After-CERB-Understanding-the-Inadequacy-of-Paid-Sick-Leave-Provisions-in-Canada_June-17-2020-1.pdf

[52] Statistique Canada. ***Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages.***

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

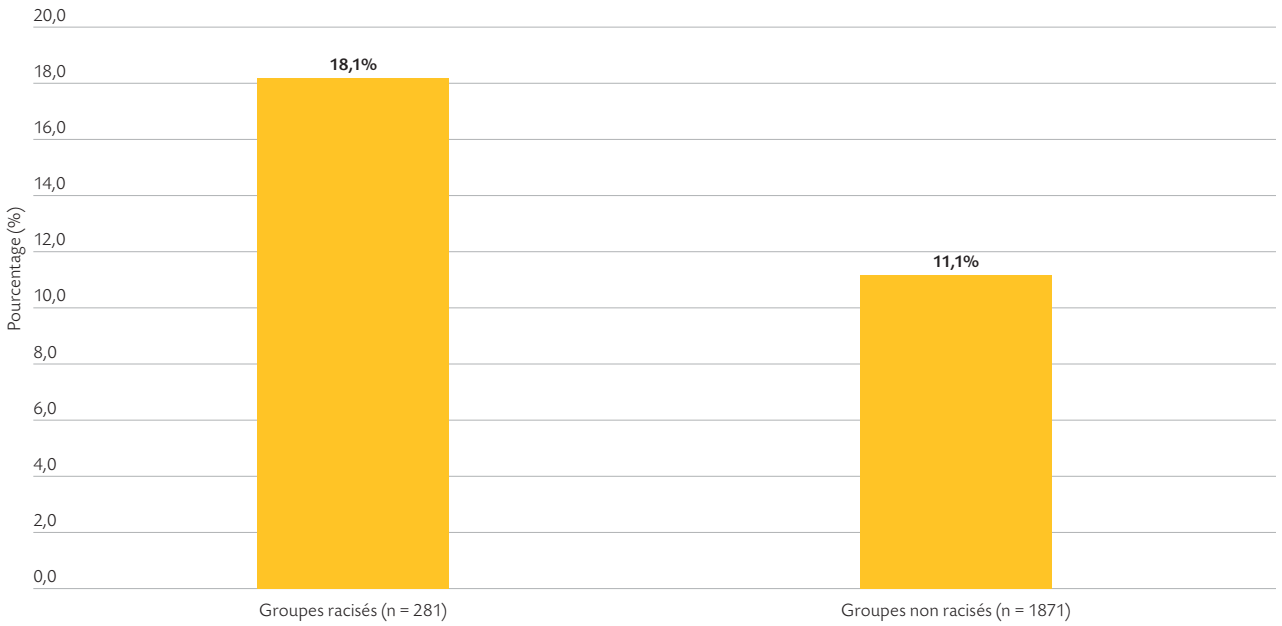
Les travailleurs en situation de pauvreté et la racialisation de la pauvreté

Dans le rapport ***Bilan-Faim 2021***, nous avons noté que les grands centres urbains étaient plus susceptibles d'observer d'importantes augmentations des besoins, principalement en raison des répercussions économiques de la pandémie, comme le chômage, et plus susceptibles de recevoir des clients s'identifiant comme faisant partie d'un groupe racisé.[53] Cette année, étant donné que le chômage est moins souvent cité comme raison d'avoir recours aux banques alimentaires et que le nombre de travailleurs à faible revenu qui ont recours aux services des banques alimentaires est en forte hausse, d'autres recherches s'imposent pour démontrer les caractéristiques démographiques des travailleurs qui rencontrent les plus grandes difficultés liées à la gestion du coût de la vie.

Bien qu'il soit actuellement impossible de ventiler les données du Bilan-Faim afin d'examiner les caractéristiques démographiques des personnes dont l'emploi est la principale source de revenu, un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada auprès de plus de 4 000 Canadiens donne un aperçu plus détaillé.[54]

Les populations racisées qui travaillaient à un moment donné pendant la pandémie étaient plus susceptibles de devoir avoir recours à un programme alimentaire pendant cette période : 18 % des personnes qui ont eu recours à un programme alimentaire depuis mars 2020 s'identifiaient comme personnes racisées, comparativement à 11 % qui s'identifiaient comme personnes non racisées.

Tableau 8 : Personnes occupant un emploi ayant eu recours à un programme alimentaire à tout moment depuis mars 2020, groupes racisés par rapport aux groupes non racisés



Source des données : Banques alimentaires Canada

[53] Banques alimentaires Canada. (2021). ***Bilan-Faim 2021.***

[54] Les statistiques de la présente section sont tirées de données recueillies dans le cadre d'un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada et mené par Mainstreet Research du 25 février au 2 mars 2022 auprès d'un échantillon de 4 009 adultes de 18 ans et plus vivant au Canada. Voir l'annexe A pour voir d'autres résultats du sondage.

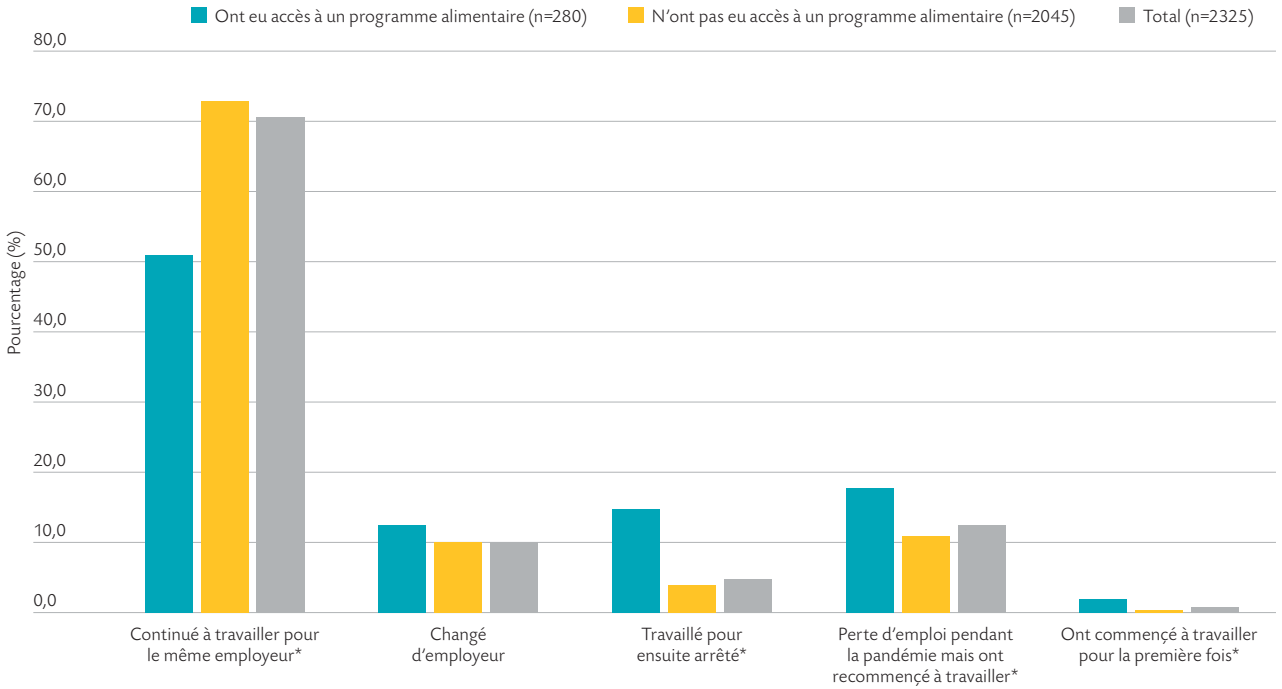
VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

Il est important de noter que même si la situation d'emploi de certains répondants qui ont eu recours à un programme alimentaire a changé à un certain moment pendant la pandémie, la majorité (un peu plus de 50 %) de ceux qui avaient eu recours à un programme alimentaire ont mentionné qu'ils avaient travaillé sans interruption pour le même employeur.

Ces résultats reflètent ce que l'on voyait tant avant la pandémie qu'à ses débuts : les populations racisées étant surreprésentées dans les ménages pauvres avant la pandémie, et plus susceptibles de perdre leur emploi ou de voir leurs heures réduites à la mi-2020.[55]



Tableau 9 : Continuité de l'accès aux programmes d'emploi et d'alimentation



* Des différences statistiquement significatives ont été observées à $p < 0,05$.

Source des données : Banques alimentaires Canada

[55] Stapleton, J. et coll. (2019). ***The working poor in the Toronto Region: A closer look at the increasing numbers.*** Metcalf Foundation. https://metcalffoundation.com/publication/the-working-poor-in-the-toronto-region-a-closer-look-at-the-increasing-numbers/. Hou, F., Frank, K. et Schimelle, C. (2020). ***Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible.*** Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-fra.htm

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

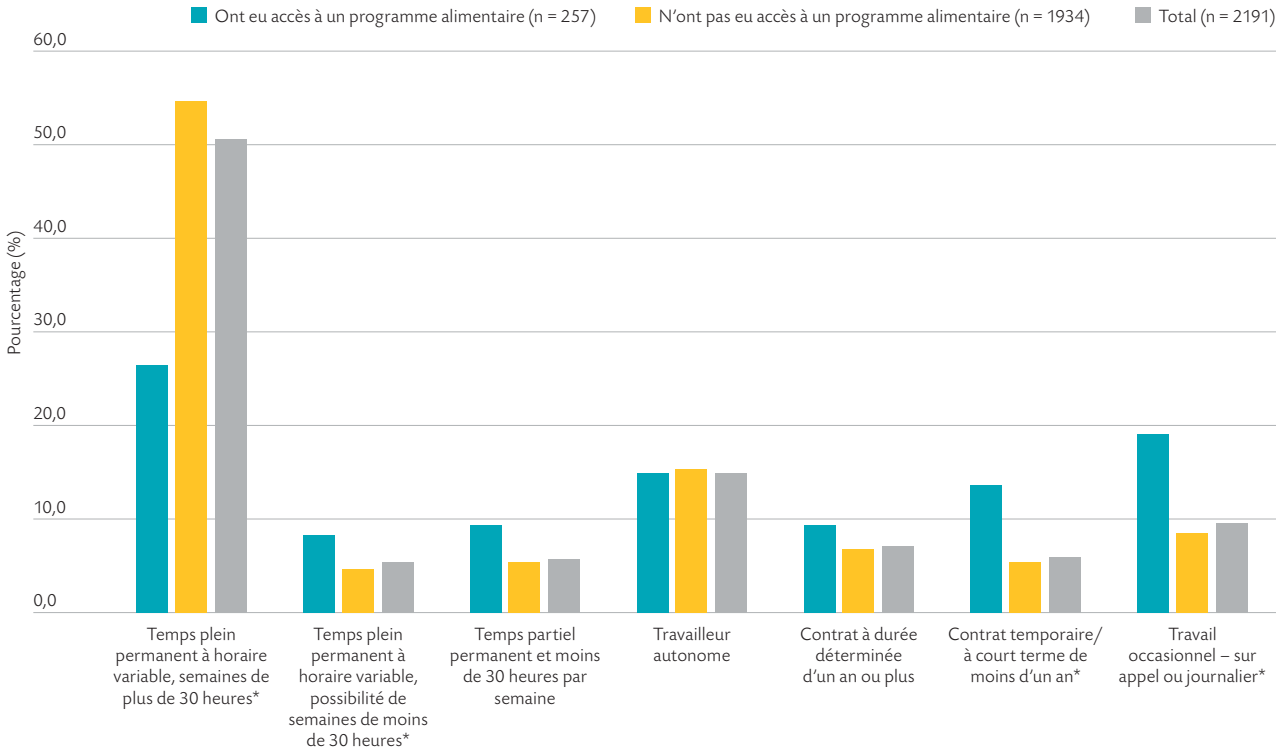
« Nous accueillons beaucoup de gens sans permis de travail en raison de leur statut d'immigration et des personnes qui travaillent dans l'industrie touristique qui voient leurs heures réduites et des baisses de revenus. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les résultats du sondage national donnent également un aperçu des répercussions possibles de la précarité croissante du marché du travail. Ils illustrent que les travailleurs en situation d'emploi temporaire, occasionnel ou variable étaient significativement plus susceptibles que les employés permanents comptant 30 heures ou plus par semaine d'avoir accès à un programme alimentaire depuis le début de la pandémie.



Tableau 10 : Type d'emploi pendant la pandémie de COVID-19



* Des différences statistiquement significatives ont été observées à $p < 0,05$.

Source des données : Banques alimentaires Canada

VOIR AU-DELÀ DES TENDANCES GÉNÉRALES

« [Les principales causes de l'insécurité alimentaire dans notre communauté sont] l'augmentation incroyable des prix du logement et de la nourriture, les mises à pied et les situations d'emploi précaire ou à temps partiel. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Cela est conforme aux conclusions d'autres études qui montrent que les personnes ayant un emploi précaire et vivant dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles d'avoir de la difficulté à joindre les deux bouts (même si on les compare aux personnes d'autres ménages à faible revenu qui ont un emploi sûr) ou de vivre de l'insécurité alimentaire.[56]

Les données officielles de l'Enquête sur la population active ne donnent pas une idée précise du nombre de situations d'emploi précaire, temporaire ou occasionnel en raison des limites méthodologiques de la collecte des données.[57] Toutefois, il ne fait aucun doute que la précarité du travail s'est accrue, surtout avec l'augmentation du travail saisonnier ou occasionnel.[58] Les groupes démographiques les plus à risque de se retrouver en situation de pauvreté – par exemple, les nouveaux arrivants et les peuples autochtones – sont également plus susceptibles d'occuper un emploi précaire et non permanent.[59]



[56] Lewchuk, W., Lafleche, M., Dyson, D., Goldring, L., Meisner, A., Procyk, S., Rosen, D., Shields, J., Viducis, P., et Vrankulj, S. (2013). It's more than poverty: Employment precarity and household well-being. Toronto : Groupe de recherche Poverty and Employment Precarity in Southern Ontario (PEPSO). https://pepso.ca/documents/2013_itsmorethanpoverty_report.pdf. McIntyre, L., Bartoo, A. C. et Emery, J. C. (2014). When working is not enough: Food insecurity in the Canadian labour force. Public Health Nutrition, 17(1) : 49-57. doi : 10,1017/S1368980012004053

[57] Lewchuk, W. (2021). Collective bargaining in Canada in the age of precarious employment. Labour and Industry, 31(3) : 189-203. Fong, F. (2018). Navigating precarious employment in Canada: Who is really at risk? Comptables professionnels agréés Canada. https://www.cpacanada.ca/-/media/site/operational/sc-strategic-communications/docs/g10475-sc_navigating-precarious-employment-in-canada_who-is-really-at-risk_en_final.pdf

[58] Société Radio-Canada. (14 mai 2019). Selon Statistique Canada, le nombre de travailleurs temporaires a bondi de 50 % au cours des 20 dernières années https://www.cbc.ca/news/business/temporary-workers-employment-1.5135310

[59] Lamb, D., Banerjee, R. et Verma, A. (2021). Immigrant-non-immigrant wage differentials in Canada: A comparison between standard and nonistandard jobs. International Migration, 59(5): 113-133. https://doi.org/10.1111/imig.12808 Lamb, D. et Verma, A. (2021) Unstandard Employment and Indigenous Earnings Inequality in Canada. https://doi.org/10.1177/00221856211021128

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA

Les clients de banques alimentaires s'identifiant comme étant d'origine autochtone ou métis représentent 15,3 % de notre clientèle (par rapport à 8 % l'année dernière).

Alors que l'an dernier, la combinaison de programmes de sécurité du revenu (comme la PCRE) et d'initiatives alimentaires communautaires locales a contribué à réduire les besoins par rapport à avant la pandémie, cette progression a été effacée par la fin de ces prestations de revenu combinée à d'importantes hausses du coût de la vie. Combiné aux répercussions du réchauffement climatique et à la flambée des coûts des aliments et du carburant dans les régions éloignées, ce problème devient réellement urgent.

Même avant le choc inflationniste, les populations autochtones du pays ont connu des taux d'insécurité alimentaire extrêmement élevés. Les plus récentes données sur l'insécurité alimentaire fondées sur les résultats de l'ECR 2020 indiquent que 30,7 % des ménages autochtones sont en situation d'insécurité alimentaire, un ratio deux fois plus élevé que celui des ménages blancs.[60] Bien que l'ECR ne tienne pas compte des collectivités vivant dans les réserves, nous estimons que leur taux d'insécurité alimentaire pourrait atteindre 50 %.[61]

Bien que l'ECR n'ait pas encore publié de données pour les territoires, les résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2017 à 2018 montrent des taux d'insécurité alimentaire nettement supérieurs à la moyenne nationale : 16,9 % au Yukon, 21,7 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 57 % au Nunavut, comparativement à 12,7 % pour l'ensemble du pays pendant la même période.[62] Un rapport produit par l'Inuit Tapiriit Kanatami rapporte des taux d'insécurité alimentaire encore plus élevés, c'est-à-dire atteignant 68,4 % au Nunatsiavut et 77,6 % au Nunavut.[63]

« Nous sommes convaincus que les besoins ont augmenté depuis que les prestations de la COVID ont disparu et que le prix de la nourriture et des services publics a augmenté de façon spectaculaire. Le coût des loyers est trop élevé. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA



[60] Tarasuk et al., *Household food insecurity in Canada, 2021.*

[61] Batal, M., Chan, H. M., Fediuk, K., Ing, M. Berti, P. R., Mercille, G., Sadik, T. et Johnson-Down, L. (2021). *First Nations households living on-reserve experience food insecurity: Prevalence and predictors among ninety-two First Nations communities across Canada. Revue canadienne de santé publique, 112*(suppl. 1) : 52-63. https://doi.org/10.17269/s41997-021-00491-x

[62] Statistique Canada. (2020). *Tableau : 13-10-0385-01 – Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie.* https://doi.org/10.25318/1310038501-eng

[63] Inuit Tapiriit Kanatami. (2021). *Stratégie de sécurité alimentaire de l'Inuit Nunangat.* https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2021/07/ITK_Food-Security-Strategy-Report_English_PDF-Version.pdf

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA

En 2020, les programmes de soutien du revenu de la COVID-19 ont contribué à réduire profondément la pauvreté fondée sur le revenu chez les Autochtones ainsi que les non-Autochtones. Toutefois, même si les taux de pauvreté fondée sur le revenu sont passés de 18,6 % en 2019 à 11,8 % en 2020 pour les Autochtones, ce taux était encore le double de celui des non-Autochtones (6,6 %).[64]

« Beaucoup n'ont pas les moyens de travailler en raison des frais de garde d'enfants et de la nature punitive du revenu provenant de l'aide sociale et de la récupération des subventions au loyer. Dans bien des cas, on fait appel à nous lorsque les chèques mensuels ont été réduits pour ces raisons. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, TERRITOIRES DU NORD-OUEST

« Le prix des aliments dans le Nord canadien a monté en flèche depuis la pandémie; nous constatons que de plus en plus de familles à revenu moyen doivent se prévaloir de la banque alimentaire chaque mois. La sécurité alimentaire et le manque de fruits et légumes frais sont aussi préoccupants dans le Nord. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

« Le coût des aliments et de l'essence, le fait d'être dans le Nord – les aliments doivent voyager plus loin et périssent plus rapidement. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, COLOMBIE-BRITANNIQUE

« Le climat – huit mois d'hiver – n'est pas propice à la sécurité alimentaire locale; les coûts de logement, de chauffage, de carburant et d'électricité. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, TERRITOIRES DU NORD-OUEST

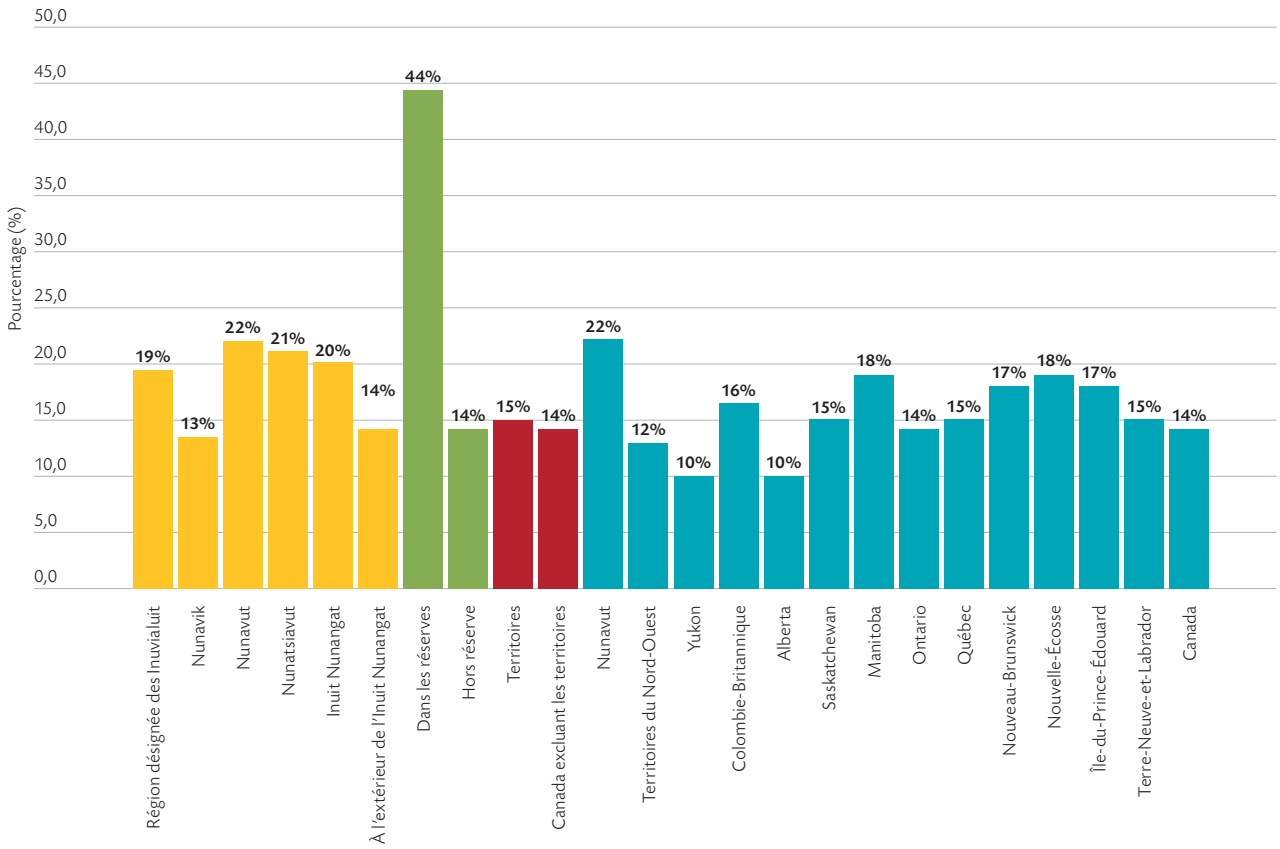
L'écart de revenu entre la population générale et les personnes vivant dans des collectivités principalement autochtones peut également être démontré à l'aide de la mesure de faible revenu (MFR), qui compare le faible revenu relatif entre différentes populations.[65] Avant la pandémie, les taux de faible revenu étaient significativement plus élevés dans de nombreuses régions comptant un grand nombre d'Autochtones, y compris dans les réserves : ils s'y élèvent à 44 %, comparativement au taux national de 15 % en 2016. Il est particulièrement préoccupant que cette disparité ne suffise pas à justifier l'écart entre le coût de la vie dans ces régions (nourriture, transport, carburant, etc.), et que la véritable disparité soit donc susceptible d'être considérablement plus importante.

[64] Statistique Canada. (3 mars 2022). *Enquête canadienne sur le revenu, 2020. Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200827/dq200827c-fra.htm

[65] Comme l'ont fait remarquer Harding et St-Denis, la MFR utilise un seuil de faible revenu qui correspond à la moitié du revenu médian des ménages canadiens, mais ne tient pas compte du coût de la vie dans chaque région.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA

Tableau 11 : Pourcentage de personnes à faible revenu, par niveau géographique, 2016



Source : Harding, A., et St-Denis, X. (2021). *Série de documents de recherche – Revenu : Statistiques sur le faible revenu pour la population vivant dans les réserves et dans le Nord fondées sur les données du Recensement de 2016* Statistique Canada. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021005-fra.htm

Dans la population canadienne générale, les personnes des quintiles de revenu les plus faibles ont connu la plus importante chute de revenu en 2022 par rapport à 2021.[66] Compte tenu des taux de faible revenu dans les collectivités autochtones par rapport à l'ensemble de la population canadienne, la combinaison de l'inflation et de la réduction du revenu a été particulièrement dévastatrice pour elles.



[66] Statistique Canada. *Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages.*

COURSE CONTRE LA MONTRE : COMMUNAUTÉS NORDIQUES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ACCÈS AUX ALIMENTS

Outre les faibles revenus, la difficulté d'accès aux aliments traditionnels et le coût élevé des aliments dans les épiceries locales constituent des obstacles à la sécurité alimentaire dans le Nord. Les banques alimentaires des régions nordiques qui ont participé au Bilan-Faim ont mentionné que les coûts de transport et les difficultés connexes sont à l'origine de la hausse du prix des aliments. Les répercussions d'une inflation rapide du prix de l'essence et des aliments sont exacerbées dans le Nord,[67] où les habitants dépensent plus pour chauffer adéquatement leur maison par temps froid et pour se procurer leurs aliments que dans les grandes villes.

Les répercussions des changements climatiques contribuent à la sécurité alimentaire dans le Nord. Le réchauffement climatique continue d'avoir des répercussions sur l'accès aux aliments traditionnels et aux aliments commerciaux en raison de l'accessibilité réduite des routes hivernales.

Les routes hivernales sont cruciales pour le transport du carburant, des matériaux de construction, de la nourriture et d'autres fournitures, car leur transport aérien serait extrêmement coûteux.[68] Une façon de démontrer le risque potentiel auquel font face les communautés nordiques en raison de l'accessibilité réduite des routes hivernales est fondée sur une méthodologie recommandée par Zhang et coll. pour le Conseil national de recherches du Canada, illustrée dans la carte ci-dessous.[69] Bien que de nombreuses collectivités dans le Nord soient déjà confrontées à des défis persistants liés à diverses voies de transport en raison des conditions climatiques variables, certaines sont particulièrement à risque de voir leur accès aux aliments réduit au cours des 30 prochaines années en raison des répercussions potentielles des changements climatiques.

[67] Gouvernement du Canada. (2021). ***Coût du Panier de provisions nordique révisé pour l'exercice de 2020-2021.*** https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1634927939937/1634927989569

[68] Barrette, P. D. (2018). ***The Canadian winter road infrastructure and climate change adaptation: Prospective solutions through R&D*** (en anglais seulement). Conseil national de recherches du Canada. https://nrc-publications.canada.ca/fra/voir/objet/?id=46ba2a4c-b74f-4ca0-9562-fd56bb870a46

[69] Zhang, M., Roghani, A., Hill, L. et Barrette, P. (2021). ***Development of a winter road climate risk and vulnerability review framework 2020-2021 update*** (en anglais seulement). Conseil national de recherches du Canada. Tiré de : https://doi.org/10.4224/40002078.Nous remercions le personnel d'Esri Canada pour la production de la carte accompagnant notre rapport.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AMPLIFIENT LES MENACES QUI PÈSENT SUR L'ACCÈS AUX ALIMENTS DANS CERTAINES COMMUNAUTÉS

esri Canada

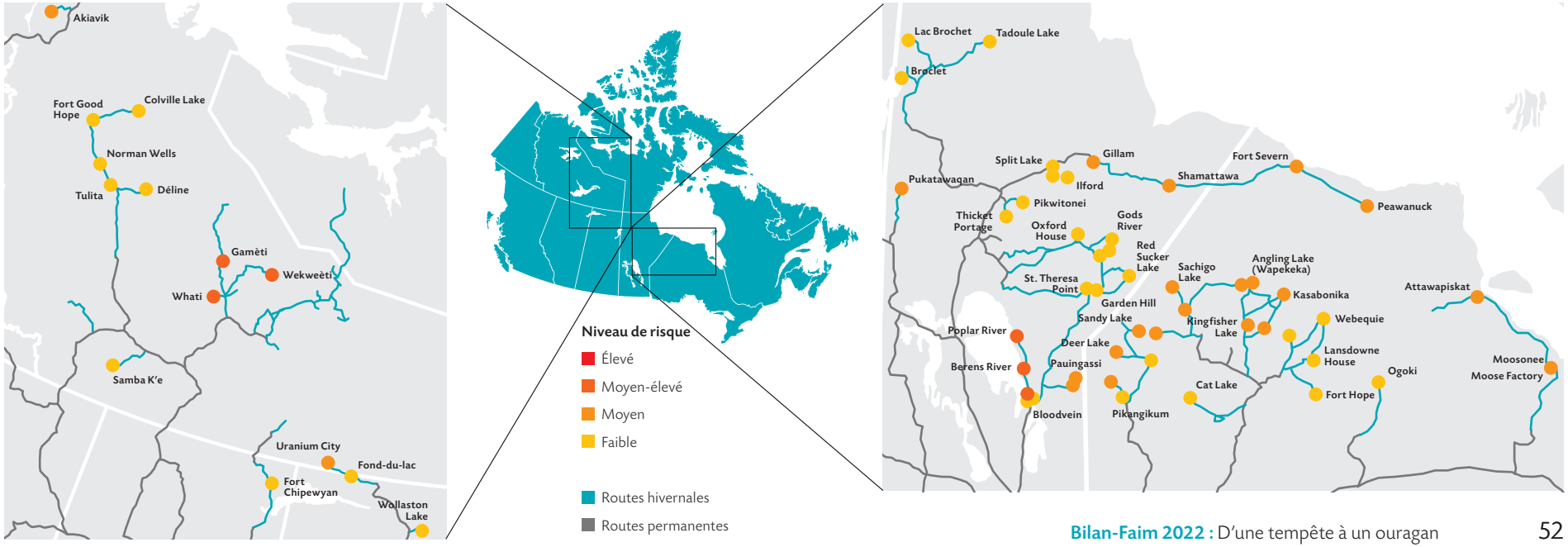
Risque d'accès aux aliments en raison de la disponibilité des routes en hiver Scénario climatique à émissions élevées pour la période 2021-2050

Les communautés du Nord canadien sont déjà confrontées à d'importants défis en matière d'insécurité alimentaire, et les changements climatiques menacent d'exacerber cette tendance. Pour de nombreuses collectivités, les routes hivernales constituent la principale forme d'accès terrestre. Leur accès à la nourriture et aux autres ressources est toutefois en danger en raison du réchauffement climatique. Cette carte utilise un score de risque pour catégoriser les routes hivernales en termes d'accessibilité et montre un scénario d'émissions élevées pour 2021-2050. L'évaluation du niveau de risque est basée sur cinq facteurs :

- Diminution du nombre absolu de Degrés-jours de gel
- Longueur de la route d'hiver
- Nombre total de traverses de cours d'eau
- Variation en pourcentage des Degrés-jours de gel
- Longueur des traverses de cours d'eau

Le résultat de cette analyse pondérée à critères multiples a été appliqué à chaque route. Comme les collectivités peuvent être reliées à plusieurs routes hivernales, la cote de risque la plus élevée de ce réseau particulier a été appliquée à la collectivité.

Des communautés reliées aux routes de glace



À mesure que le passage des saisons est affecté par les changements climatiques – qui touchent davantage les communautés nordiques, comme le montre la carte – les résidents ont de moins en moins accès aux services de base et à des aliments sains et nutritifs au quotidien.

Les communautés qui dépendent encore beaucoup des activités traditionnelles de la chasse, de la pêche et du piégeage ont remarqué des changements dans la migration et les habitudes des animaux.



Les membres de ces communautés ont adapté leurs méthodes de chasse et de pêche [et] ont déplacé leurs camps pour suivre la migration des animaux et des poissons dans l'espoir de pouvoir continuer à trouver des aliments traditionnels et à transmettre leurs connaissances aux générations futures.

Les communautés nordiques sont nombreuses à avoir un accès routier limité ou inexistant. Certaines d'entre elles doivent même construire des routes de glace qui sont accessibles pendant seulement trois ou quatre mois pour transporter des marchandises et d'autres articles si gros que le coût du transport aérien coûterait plus cher que les marchandises.

Ces routes de glace sont la seule façon d'acheminer des biens et des produits. En ce moment, nos communautés sont engagées dans une course contre la montre pour continuer à recevoir des aliments nutritifs, sains, variés et en grande quantité, d'autant plus que le coût des denrées augmente chaque jour.

JASON STEVENS, AGENT DU PROGRAMME DU NORD DE LA NATION CRIE DE SAPOTAWEYAK DANS LE TERRITOIRE VISÉ PAR LE TRAITÉ NO 4.

APRÈS LA TEMPÊTE

APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

« Au cours de la dernière année, j'ai vu la santé mentale de nos clients se détériorer rapidement. Les problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'itinérance sont répandus depuis la pandémie. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, SASKATCHEWAN

Il y a une forte corrélation entre la pandémie, l'insécurité alimentaire et la santé mentale. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les principales causes de l'insécurité alimentaire dans leur communauté, les membres du réseau de banques alimentaires étaient plus susceptibles en 2022 qu'en 2021 de nommer la santé mentale et les problèmes connexes comme la toxicomanie. De plus, 63 % des membres du réseau de banques alimentaires alimentaires considéraient que l'augmentation du soutien en santé mentale devrait être l'une des principales priorités stratégiques pour réduire la faim dans leur communauté, comparativement à 50 % en 2019. Que ce soit par la hausse de la demande ou par l'observation des difficultés vécues par leurs clients, les membres du réseau de banques alimentaires ont pu constater que les événements cumulatifs ont eu d'innombrables conséquences sur leurs clients.

Une étude menée en 2018 par Statistique Canada a démontré que les personnes qui ont vécu des « événements stressants de la vie » – par exemple perdre un emploi ou un revenu, être victime d'un crime, souffrir d'une blessure ou d'une maladie grave, vivre du stress lié à la famille ou à une autre relation – sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans.[70] On peut penser que de nombreux ménages ont pu vivre plusieurs événements stressants comme la perte d'un emploi, la maladie ou l'isolement social dans le contexte de la pandémie de COVID-19.



[70] El-Hajj, A. et Benhin, E. (2021). *Association entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie chez les adultes au Canada.* Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale sur les adultes. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-648-x/89-648-x2021001-fra.htm

APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Santé mentale, insécurité alimentaire et recours aux banques alimentaires

« Du point de vue de la santé mentale, l'insécurité alimentaire peut entraîner la dépression, l'anxiété et d'autres problèmes mentaux. Cette fragilité peut augmenter les besoins en matière d'aide alimentaire. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, QUÉBEC

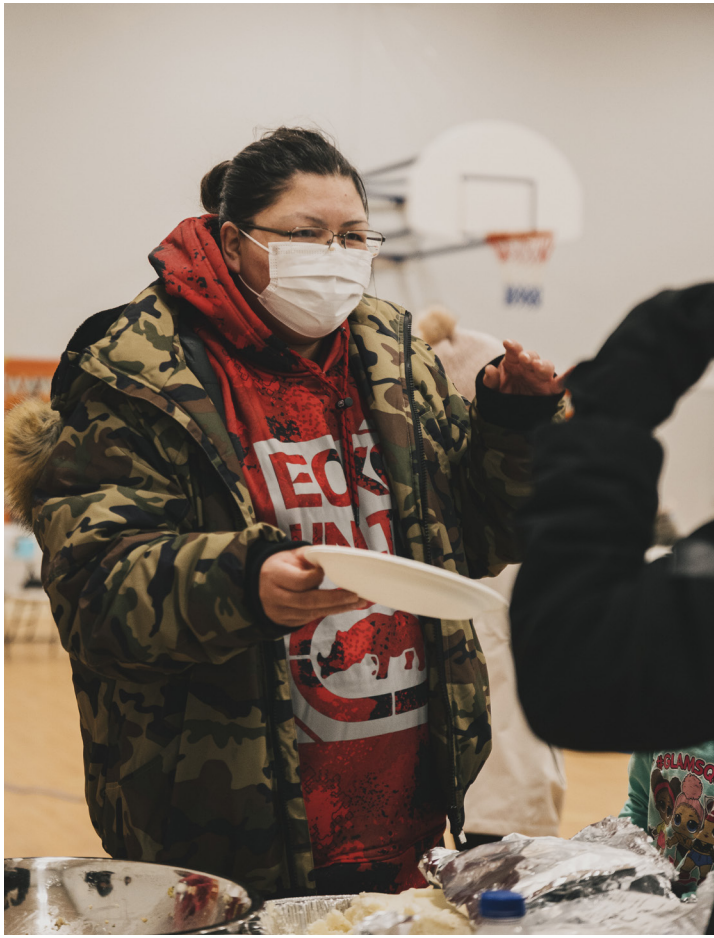
« Le soutien en santé mentale est toujours insuffisant. Les personnes qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et qui reçoivent très peu d'aide ont de la difficulté à conserver un emploi. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

Dans leurs réponses au sondage, les membres du réseau de banques alimentaires ont insisté sur les problèmes de santé mentale de leurs clients. Il est très clair que la pandémie a eu un impact sur la santé mentale de la population et qu'une mauvaise santé mentale est fortement corrélée à l'insécurité alimentaire.

Les changements à notre vie personnelle sociale et économique causés par la COVID-19, les mesures de distanciation sociale et l'isolement ont entraîné une aggravation des problèmes de santé mentale. En mai 2020, 38 % des Canadiens ont affirmé que leur santé mentale était moins bonne qu'avant la pandémie. Les répondants disaient se sentir plus anxieux, déprimés, seuls, tristes et stressés.[71] La santé mentale autoévaluée s'était dégradée davantage à la fin de 2021 comparativement à la fin de 2020.[72]

L'enquête transversale de la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 réalisée pendant la pandémie a démontré une corrélation claire entre une mauvaise santé mentale et l'insécurité alimentaire. Par exemple, les ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave étaient plus susceptibles d'autoévaluer leur santé mentale comme passable ou mauvaise et leurs symptômes d'anxiété comme étant modérés ou graves.[73] Cette relation a été observée au fil des années dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.[74]



[71] Guerrero, M. et Barnes, J. (2022). ***Profils de la santé mentale et leur association avec les répercussions négatives et les idées suicidaires pendant la pandémie de COVID-19 : une perspective canadienne.*** Statistique Canada. DOI : https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202200800002-fra

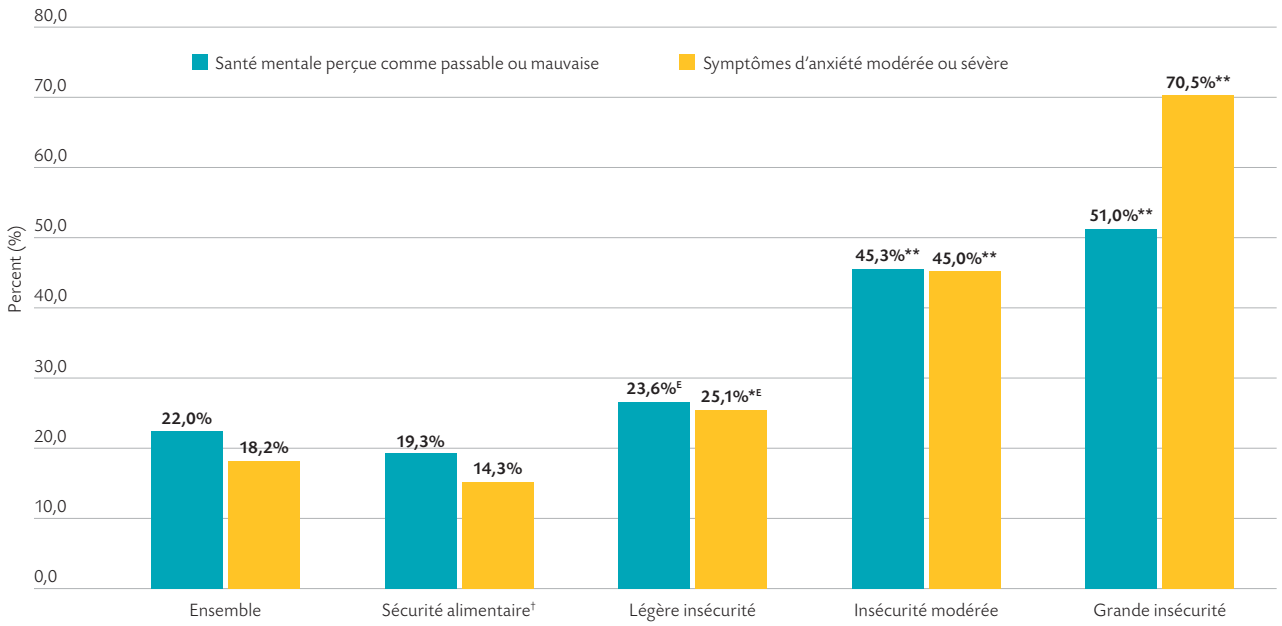
[72] Statistique Canada. (7 juin 2022). ***La santé mentale autoévaluée s'est détériorée après une autre année de pandémie de COVID-19.*** Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220607/dq220607e-fra.htm

[73] Polsky, J. et Gilmour, H. (2020). ***Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19.*** Statistique Canada. DOI : https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202001200001-fra

[74] PROOF. (2016). ***Food Insecurity and Mental Health*** (en anglais seulement). https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2018/02/mental-health-fact-sheet.pdf

APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Tableau 12 : Prévalence de l'autoévaluation de la santé mentale comme passable ou mauvaise et de symptômes d'anxiété modérés ou graves selon la situation de sécurité alimentaire du ménage, population à domicile âgée de 15 ans ou plus, Canada, à l'exclusion des territoires, 2020



[E] Interpréter avec prudence (coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %)

* Valeur significativement différente de l'estimation de la catégorie de référence (p < 0,05)

** Valeur significativement différente de la catégorie de référence (p < 0,01)

† Catégorie de référence

Source : Polsky, J. et Gilmour, H. (2020). Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19. D'après l'analyse des données de la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 – Suivi des effets de la COVID-19. DOI : https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202001200001-fra Remarque : Le graphique n'inclut pas les intervalles de confiance comme dans la source originale.



APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Isolement social et réseau de soutien communautaire restreint

« Nous avons une offre de soins de santé très limitée et une pénurie de médecins dans notre communauté. Nos clients ne reçoivent pas les soins de santé mentale qu'ils méritent. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas de médecin de famille et doivent se rendre à l'urgence pour obtenir des services médicaux. Les services communautaires ont souvent été interrompus pendant la pandémie, réduisant ainsi le soutien offert à la population. Les clients ont eu plus de difficulté à atteindre leurs objectifs et à apporter des changements. Tous ces problèmes se sont aggravés depuis mars 2021 et contribuent à l'insécurité alimentaire dans notre communauté. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ALBERTA

Les membres du réseau de banques alimentaires ont également mentionné que l'isolement social et la désintégration des services communautaires qui étaient offerts avant la pandémie ont causé une détérioration de la santé mentale. L'isolement chez les aînés, par exemple, peut entraîner une plus grande insécurité alimentaire. Le fait d'avoir un « très faible sentiment d'appartenance à la communauté » ou de vivre seul est significativement corrélé à l'insécurité alimentaire chez les personnes de 65 ans et plus.[75]

L'évolution du marché du travail, la rareté des bénévoles et la hausse des coûts causée par l'inflation expliquent probablement la diminution du nombre de programmes de soutien communautaire par rapport à 2019. Les membres du réseau de banques alimentaires considèrent que cette situation est l'une des causes de l'insécurité alimentaire dans leur communauté.



[75] Kansanga, M. M., Sano, Y., Bayor, I., Braimah, J. A., Nunbogu, A. M. et Luginaah, I. (2021). « Determinants of food insecurity among elderly people: Findings from the Canadian Community Health Survey » (en anglais seulement). *Ageing & Society, 42* (9). https://doi.org/10.1017/S0144686X20002081

APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Toxicomanie

« L'augmentation exponentielle du coût du logement, jumelée au manque de logements subventionnés disponibles, amène souvent nos clients à faire des compromis sur leur sécurité physique et alimentaire, ce qui peut causer du stress et accroître les problèmes de toxicomanie et de santé mentale. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, NOUVELLE-ÉCOSSE

La toxicomanie est un aspect de la santé mentale qui a également été nommé par les membres du réseau de banques alimentaires. Les décès liés à la consommation de substances ont augmenté de 91 % pendant la période d'avril 2020 à mars 2022 par rapport à la période d'avril 2018 à mars 2020.[76] La maladie mentale et la toxicomanie peuvent nuire à la capacité d'une personne à travailler et à conserver un logement, deux facteurs essentiels à la sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire peut aggraver la toxicomanie, et vice versa.[77]

Les membres du réseau de banques alimentaires ont souvent mentionné les problèmes de logement, de toxicomanie et de santé mentale rapportés par leurs clients. Les banques alimentaires, en particulier les programmes de paniers alimentaires traditionnels, doivent s'adapter pour continuer à servir le nombre croissant de clients qui vivent dans des conditions de logement précaires ou inadéquates. Sans l'espace approprié pour entreposer et cuire les aliments, les clients ont besoin de recevoir des aliments prêts-à-manger en plus grande quantité et plus fréquemment.



[76] Gouvernement du Canada. (2022). ***Santé Infobase : Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada***. https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides-stimulants

[77] Men, F., Fischer, B., Urquia, M. L. et Tarasuk, V. (2021). « Food insecurity, chronic pain, and use of prescription opioids » (en anglais seulement). ***SSM–Population Health, 14*** : 100768. https://doi.org/10.1016/j.ssmph.2021.100768.

APRÈS LA TEMPÊTE : LA PANDÉMIE ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Crises familiales

« Les raisons les plus courantes du recours à une banque alimentaire sont la perte d'un emploi, une rupture familiale et le coût de la nourriture, de l'essence et du logement. »

RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO

Les divorces, les séparations et les ruptures familiales augmentent la probabilité qu'un ménage souffre d'insécurité alimentaire.[78] Des recherches menées en avril et mai 2020 ont démontré que les difficultés liées à la COVID-19 ont entraîné une aggravation des conflits familiaux et une augmentation de l'anxiété chez les Canadiens.[79] Les fermetures et les mesures d'isolement ont fait en sorte que les ménages ont retardé leurs plans de séparation, comme l'indique la forte baisse du nombre de divorces en 2020.[80]

« [Les causes principales de l'insécurité alimentaire dans notre communauté comprennent] le fait de vivre avec des personnes qui peuvent rendre difficile l'autonomie alimentaire (comme un membre de la famille ou un partenaire violent). »

RÉPONDANT AU SONDAGE, NOUVELLE-ÉCOSSE

Certains membres du réseau de banques alimentaires ont également rapporté que les clients étaient plus à risque de violence conjugale depuis le début de la pandémie. Environ la moitié des établissements d'hébergement pour les victimes de violence au Canada ont fait état d'une augmentation du nombre d'appels de crise reçus depuis le début de la pandémie.[81] La violence conjugale peut causer divers problèmes de santé physique et psychologique. Des études menées aux États-Unis montrent également des liens entre la violence conjugale et l'insécurité alimentaire dans un ménage.[82] Les membres du réseau de banques alimentaires ont aussi mentionné que les ruptures familiales et la violence conjugale sont des causes d'insécurité alimentaire dans certains ménages.

Il est difficile de démêler ces difficultés, car elles sont étroitement liées. Par exemple, l'insécurité financière et alimentaire ou les problèmes de santé physique peuvent nuire à la santé mentale. Si la santé mentale d'une personne se détériore, elle pourrait être incapable ou moins capable de conserver un emploi et de gagner un revenu, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire. Les banques alimentaires constatent une augmentation de ce genre de situation.



[78] El-Hajj et Benhin. ***Association entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie.***

[79] Mohanty, J., Chokkanathan, S. et Alberton, A. M. (2022). « COVID-19 –related stressors, family functioning and mental health in Canada: Test of indirect effects » (en anglais seulement). ***Family Relations, 71*** (2) : 445-462. https://doi.org/10.1111/fare.12635

[80] Statistique Canada. (9 mars 2022). ***Regard sur cinquante ans de divorces au Canada, 1970 à 2020.*** Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220309/dq220309a-fra.htm

[81] Ibrahim, D. (2022). ***Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2020-2021.*** Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00006-fra.htm

[82] El-Hajj et Benhin. ***Association entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie.***

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
INTRODUCTION
UN DOUBLE PARCOURS VERS UN MEILLEUR AVENIR

Dans le Bilan-Faim de l'an dernier, nous avons tiré la sonnette d'alarme au sujet de la reprise après la pandémie et des conséquences pour l'économie et la population du Canada. Il y avait des signes évidents que le chemin vers la reprise serait cahoteux, mais peu de gens auraient pu prédire que la situation serait aussi pénible pour tant de personnes et de familles.



Comme le souligne le présent rapport, l'inflation sans précédent que nous avons connue pendant la dernière année a touché les produits de première nécessité comme la nourriture, le carburant et le logement, tandis que l'invasion de l'Ukraine a grandement perturbé les chaînes logistiques, l'approvisionnement alimentaire mondial et l'économie à l'échelle de la planète.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les personnes vivant au Canada? L'épicerie coûte plus cher, et l'essence aussi. Les nécessités de base accaparent une plus grande partie de nos revenus, les logements sont de moins en moins abordables et les gouvernements sont réticents à offrir l'aide qui était disponible – à juste titre – au plus fort de la pandémie.

Tous les Canadiens sont touchés d'une manière ou l'autre par la situation, mais il est clair que certains groupes le sont davantage. Comme le montrent clairement les données, les failles de longue date dans notre filet de sécurité sociale sont exposées au grand jour en cette période de tourmente économique.

De plus en plus de personnes âgées et de personnes touchant des revenus fixes fréquentent les banques alimentaires. Les Canadiens actifs sur le marché du travail (ou qui l'étaient jusqu'à tout récemment) se tournent plus souvent vers les banques alimentaires parce que leurs revenus sont encore trop bas, même avec un emploi. Les étudiants qui n'avaient pas nécessairement de difficulté à joindre les deux bouts par le passé doivent maintenant se tourner vers la banque alimentaire de leur région.

Le nombre de visites aux banques alimentaires nous aura appris cette année que personne n'est à l'abri de ces difficultés économiques.

Les données nous montrent également que même si l'insécurité alimentaire peut toucher n'importe qui, le climat économique de la dernière année a mis en lumière et accentué la pauvreté profonde qui existait avant le ralentissement économique actuel.

L'inflation fait mal à tout le monde, mais bien des gens au Canada ont les revenus et les économies nécessaires pour traverser la tempête. D'autres n'ont pas la même chance. Dans bien des cas, les Canadiens qui vivaient dans une profonde pauvreté avant la crise inflationniste actuelle et qui peinaient à joindre les deux bouts n'arriveront tout simplement plus à le faire. Alors que tous les ordres de gouvernement du Canada cherchent à bâtir un pays plus résilient, il est essentiel que l'attention soit accordée non seulement aux solutions temporaires pour régler les problèmes inflationnistes récents, mais aussi aux solutions à long terme nécessaires pour réduire la pauvreté systémique qui prévaut depuis des décennies.

Il faudra créer un filet de sécurité sociale beaucoup plus robuste en adoptant une approche en deux volets : réduire le coût de la vie (accroître l'abordabilité) tout en s'efforçant d'augmenter les revenus des gens (réduire la pauvreté).

Cette double approche, qui vise à s'attaquer aux causes profondes du recours aux banques alimentaires (les faibles revenus et la pauvreté) tout en ciblant les causes aiguës les plus récentes (liées à la flambée du coût de la vie), peut ouvrir la voie à un Canada plus résilient où personne n'est laissé pour compte et ne souffre de la faim.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

LES PLANCHES SONT EN PLACE, MAIS IL Y A ENCORE DE GRANDES FISSURES

Bien que le modèle soit loin d'être parfait, on peut dire que le seuil de revenu au Canada comporte deux piliers : les personnes âgées, qui ont un seuil de revenu par l'entremise du Régime de pensions du Canada (RPC), de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), et les familles avec enfants, qui ont un seuil de revenu par l'entremise du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) qui sera bientôt renforcé par un programme national de service de garde d'enfants abordable.

Ces deux piliers représentent des progrès importants, mais imparfaits, dans le filet de sécurité sociale du Canada. À l'heure actuelle, les personnes âgées et les familles avec enfants ne représentent que deux des quatre piliers nécessaires qui pourraient nous aider à atteindre un seuil de revenu minimum à l'échelle du Canada.

Le seuil de revenu du Canada devait aussi inclure un pilier pour les personnes handicapées et un autre pour les adultes vivant seuls en âge de travailler. Ensemble, ces quatre piliers doivent être développés et améliorés pour nous rapprocher d'un seuil de revenu minimum pour tous les Canadiens.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
SEUIL DE REVENU MINIMUM
LES PILIERS EXISTANTS : PERSONNES ÂGÉES ET FAMILLES

Bien que les personnes âgées et les familles avec enfants représentent les deux piliers existants du seuil de revenu du Canada, elles sont tout de même nombreuses à souffrir d'insécurité alimentaire. En fait, les familles avec enfants (parents seuls et couples) représentent 26 % de tous les ménages en situation d'insécurité alimentaire, et 17 % des personnes âgées vivent de l'insécurité alimentaire[83]

Cette année, les membres du réseau de banques alimentaires ont constaté une hausse inquiétante des visites dans le groupe des personnes âgées. Les personnes dont la principale source de revenus est une pension représentent maintenant 11 % des visiteurs des banques alimentaires, soit 2 % de plus qu'avant. En ce qui concerne les familles avec enfants, les membres du réseau de banques alimentaires ont heureusement constaté une diminution du nombre d'enfants qui fréquentent une banque alimentaire depuis l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Néanmoins, un client sur trois est un enfant. Cette représentation des enfants dans les banques alimentaires demeure disproportionnée puisqu'ils ne forment que 20 % de la population générale.

Ce qui est devenu plus clair ces derniers mois, c'est qu'aucun ménage n'est épargné par l'inflation et l'augmentation du coût de la vie. Les personnes qui touchent des revenus fixes, comme les personnes âgées, peinent à faire face à la hausse du prix du panier d'épicerie et des factures des services publics. Les factures d'épicerie et les coûts de logement des familles augmentent aussi. Il est important que le gouvernement ne les oublie pas malgré les programmes solides qui les soutiennent déjà. À long terme, le gouvernement fédéral doit continuer de bonifier les prestations offertes aux personnes âgées et aux familles avec enfants.

[83] Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). ***Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021.*** PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
SEUIL DE REVENU MINIMUM
PILIER 3 : PERSONNES HANDICAPÉES

En mars dernier, 17 % des clients des banques alimentaires ont déclaré que les prestations d'invalidité constituaient leur principale source de revenus. Cette proportion est en hausse et a atteint des sommets alarmants en Ontario et en Colombie-Britannique, où elle grimpe respectivement à 30 % et à 24 % des clients des banques alimentaires.

Aucune province (en incluant les prestations fédérales) ne fournit un revenu suffisant aux adultes handicapés vivant seuls. En Alberta, l'écart peut même atteindre 13 578 $ par année; les Albertains qui se heurtent à des obstacles au plein emploi subsistent avec un soutien du revenu de 11 430 $ par année.[84]

Ce système inadéquat fait en sorte qu'un nombre disproportionné de personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité demandent de l'aide extérieure. Quand les prestations d'invalidité ne sont pas assez élevées pour couvrir les produits de première nécessité, les personnes n'ont d'autres choix que de se tourner vers les banques alimentaires. Par rapport à la population générale, la proportion de visiteurs des banques alimentaires qui dépendent des prestations d'invalidité est choquante. Par exemple, seulement 4,3 % de la population ontarienne reçoit des prestations d'invalidité provinciales,[85] mais 30 % des clients des banques alimentaires indiquent que les prestations d'invalidité sont leur principale source de revenus. Les chiffres sont plus élevés en Alberta, où les personnes touchant des prestations d'invalidité sont 840 % plus représentées dans les banques alimentaires.

La très attendue prestation canadienne d'invalidité suscite beaucoup d'espoir. Inspirée du SRG,[86] cette prestation offrira un premier seuil de revenu minimal pour les personnes handicapées. Les restrictions et le montant de la prestation ne sont pas encore connus. En moyenne, les taux de l'aide sociale provinciale sont inférieurs à la mesure officielle du seuil de pauvreté au Canada (la mesure du panier de consommation ou MPC). On parle d'un écart moyen de 9 390 $ par année.

De nombreux défenseurs craignent que cette nouvelle prestation fédérale mène à des compressions de l'aide provinciale. Par le passé, les provinces ont souvent coupé dans leurs programmes après que le fédéral en ait instauré de nouveaux. Dans ce cas-ci, on ne peut pas laisser une telle chose se produire.

Les provinces et le gouvernement fédéral ont l'occasion de collaborer et de combler l'écart. Peu importe l'étendue de la nouvelle prestation canadienne, les provinces devront faire le reste du chemin. Le Canada doit faire une sorte que les taux d'aide sociale ne soient pas synonyme de visites aux banques alimentaires. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité n'ont pas les moyens de se nourrir et de se loger convenablement, de sorte qu'elles ne peuvent pas se sortir de la pauvreté.

[84] Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

[85] Laidley, J. et Tabbara, M. (2021). Welfare in Canada (en anglais seulement), 2020. https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2020.pdf

[86] Inclusion Canada. (2021). Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Un aperçu : une vision, un concept. https://inclusioncanada.ca/wp-content/uploads/2021/08/FR-Canada-Disability-Benefit-Vision-and-Design-July-2021-FINAL.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
SEUIL DE REVENU MINIMUM
PILIER 4 : ADULTES VIVANT SEULS

Depuis plusieurs années maintenant, le Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada souligne que les adultes vivant seuls en âge de travailler représentent un pourcentage grandissant des personnes nécessitant de l'aide de banques alimentaires.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté, passant de 38 % des ménages en 2010 à près de la moitié (45 %) en 2022.

Lorsqu'on examine les statistiques économiques alarmantes de ce groupe, les raisons qui expliquent ce bond sautent aux yeux. Selon la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, un peu moins d'une personne sur dix vit sous le seuil de pauvreté. En tenant compte uniquement des adultes vivant seuls en âge de travailler, ce chiffre grimpe à 33 % : autrement dit, un adulte vivant seul sur trois vit dans la pauvreté.[87]

Parmi les quelque 2 millions de personnes vivant dans une profonde pauvreté au Canada, 50 % sont des adultes vivant seuls.[88] Ces personnes ont un revenu inférieur à 75 % du seuil de pauvreté déjà inadéquat et gagnent en moyenne 6 700 $ par année.[89]

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que près d'un adulte vivant seul sur cinq fasse face à l'insécurité alimentaire, et qu'autant de personnes aient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts.[90]

Cette tranche de la population a, du point de vue des programmes gouvernementaux, peu d'options vers lesquelles se tourner et semble avoir été largement oubliée par les gouvernements fédéraux et provinciaux. De nombreux membres de ce groupe ont des problèmes de santé mentale qui sont exacerbés par la pauvreté et le faible revenu.

Bon nombre des personnes dans cette situation ont des problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités parce qu'elles n'ont pas le soutien dont elles ont besoin, qu'elles sont coincées dans un cycle d'aide sociale inadéquate ou de soutien lié à une invalidité, ou qu'elles ont perdu un emploi et n'ont nulle part où se tourner pour suivre de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage qui leur permettraient de s'outiller pour réintégrer le marché du travail. Tous ces problèmes ont été aggravés par le récent ralentissement économique et la hausse du coût de la vie.

Pendant des décennies, les gouvernements ont concentré leurs politiques sur des catégories de population précises, comme les familles et les personnes âgées, mais ont souvent négligé les adultes vivant seuls en âge de travailler en tant que groupe nécessitant des mesures ciblées. Plusieurs personnes parmi celles qui ne peuvent pas travailler bénéficient d'aide sociale ou aux personnes handicapées, mais ne sont pas en mesure d'échapper à la pauvreté en raison du soutien nettement inadéquat et des conditions strictes de ces programmes. Autrement dit, ils sont retenus par le système qui est censé les aider.

[87] Banques alimentaires Canada. (2017). ***Personne sur qui compter.*** https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/03/Nowhere-to-Turn_FINAL_FR.pdf

[88] Kapoor, G. T., Tabbara, M., Hanley, S. et McNicoll, S. (2022). ***How to reduce the depth of single adult poverty in Canada: Proposal for a Canada Working-Age Supplement*** (en anglais seulement). Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/canada-working-age-supplement-report.pdf

[89] Kapoor, G. T., Tabbara, M., Hanley, S. et McNicoll, S. (2022). ***How to reduce the depth of single adult poverty in Canada: Proposal for a Canada Working-Age Supplement*** (en anglais seulement). Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/canada-working-age-supplement-report.pdf

[90] Statistique Canada. (2020). ***Tableau 13-10-0385-01 – Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie***. https://doi.org/10.25318/1310038501-fra

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
SEUIL DE REVENU MINIMUM

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Instaurer rapidement la prestation canadienne d'invalidité en garantissant que les gouvernements provinciaux ne récupéreront pas les prestations existantes et que le programme sera harmonisé aux niveaux d'aide provinciaux pour que toutes personnes handicapées atteignent ou dépassent le seuil de la MPC.

A) Modifier la MPC pour les personnes handicapées afin de tenir compte de la réalité d'un coût de la vie plus élevé pour les personnes vivant avec une invalidité de longue durée.

2

Financer et élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, de multiples projets pilotes de seuil de revenu minimum de divers types partout au pays (dans les communautés rurales et urbaines).

A) Dans le cadre d'au moins un projet pilote, envisager un modèle basé sur un reformatage de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, dans lequel les bénéficiaires n'auraient pas besoin d'avoir un revenu de base pour toucher un montant minimal.

B) Recueillir et analyser les données de ces projets pilotes sur plusieurs années afin de déterminer le type de revenu minimum qui convient le mieux aux besoins des Canadiens et qui tient compte des différences entre les régions du Canada.

3

À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple : subvention des services de garde, supplément au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires, etc.).

4

Considérer les adultes vivant seuls à faible revenu comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable cesse d'être oubliée.

5

Élaborer, dans le cadre des futurs accords sur la santé avec les provinces et les territoires, de nouvelles mesures en matière de santé mentale axées sur les besoins des adultes vivant seuls en âge de travailler.

6

Veiller à ce que toutes les prestations fédérales soient indexées à l'inflation et à ce que les ententes avec les gouvernements provinciaux interdisent explicitement la récupération des mesures de soutien social et ce, pour tous les nouveaux programmes de prestations fédéraux.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
LOGEMENT À LOYER MODIQUE
UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Même si les facteurs qui poussent les Canadiens à recourir aux banques alimentaires sont nombreux, l'un des plus urgents est le coût du logement de plus en plus élevé. En termes simples, le logement est une priorité non négociable pour toute personne ou toute famille. Dans un contexte où le coût du logement est en hausse, les ménages font tous les sacrifices possibles pour conserver un toit au-dessus de leur tête. Ce genre de difficultés amène souvent de l'insécurité alimentaire, une mauvaise santé, des dettes, un stress accru, des problèmes de santé mentale et une incapacité à payer les autres factures.

En mars dernier, 13,4 % des clients des banques alimentaires ont déclaré que la principale raison de leur visite était le coût élevé du logement. Dans un autre sondage, trois Canadiens sur cinq ont déclaré que le coût du logement était le plus grand obstacle à l'accès à la nourriture – comparativement à seulement un Canadien sur cinq en 2020.[91]

L'abordabilité n'est pas la seule question préoccupante concernant le logement au Canada. À l'échelle nationale, 45 % des locataires vivent dans un logement inadéquat, inadapté ou inabordable, tandis que 23 % des locataires ont des besoins criants en matière de logement.

Les difficultés touchent surtout les locataires. Cette année encore, comme le montrent nos données, la majorité des visiteurs des banques alimentaires (deux sur trois) vivent dans un logement locatif. Bon nombre de ces locataires se trouvent dans les groupes à faible revenu et peuvent consacrer bien au-delà de 30 % ou de 50 % de leurs revenus au coût du logement, et même plus.[92] Le fait de consacrer une telle proportion du revenu au loyer est considéré comme un niveau de dépense « critique », car les locataires ont très peu d'argent pour les autres besoins fondamentaux (p. ex., nourriture) et risquent de perdre leur foyer.

Une lueur d'espoir est née lorsque le gouvernement fédéral a mis en œuvre la Stratégie nationale sur le logement en 2017, une mesure que Banques alimentaires Canada réclamait depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir environ 20 milliards de dollars (un montant qui sera égalé par les provinces et les territoires pour un total de 40 milliards de dollars) au cours des 12 prochaines années dans le but d'aider 530 000 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, soit la moitié de la population totale dans cette situation, et de réduire l'itinérance chronique de moitié d'ici 2030.[93]

Ces progrès étaient appuyés par de saines politiques gouvernementales, mais très peu de mesures, dans les faits, ont été mises en œuvre depuis l'annonce de la stratégie pour venir en aide aux personnes qui ont actuellement recours aux banques alimentaires en raison de leurs frais de logement trop élevés.

La plupart des fonds investis dans le cadre de la SNL ont été consacrés à des prêts pour le développement de logements du marché privé plutôt qu'à l'aide directe pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Selon un rapport de 2019 du Bureau du directeur parlementaire du budget, la SNL a très peu changé la donne quant au montant des fonds investis par le gouvernement dans les logements à loyer modique. Le rapport a même révélé que la SNL avait, en réalité, légèrement réduit le financement ciblé pour les personnes ayant des besoins criants en matière de logement.[94] Pendant ce temps, l'érosion du parc de logement à loyer modique se poursuit à un rythme beaucoup plus élevé que la création de logements : quatre logements sont retirés du marché pour chaque logement à loyer modique qui est créé.[95]

[91] Les statistiques de la présente section sont tirées de données recueillies dans le cadre d'un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada et mené par Mainstreet Research du 25 février au 2 mars 2022 auprès d'un échantillon de 4 009 adultes de 18 ans et plus vivant au Canada. Voir l'annexe A pour voir d'autres résultats du sondage.

[92] Indice du logement locatif canadien (sans date). ***COÛT.*** https://rentalhousingindex.ca/fr/#_prov Au Canada, l'extrémité supérieure du seuil de revenu annuel le plus faible varie entre 20 000 $ et 33 000 $ environ.

[93] Gouvernement du Canada. (2017). ***Un chez-soi d'abord – Stratégie nationale sur le logement du Canada.*** https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf

[94] Segel-Brown, B. (18 juin 2019). ***Dépenses fédérales de programmes consacrées à l'abordabilité du logement.*** Bureau du directeur parlementaire du budget. https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/federal-program-spending-on-housing-affordability

[95] Housing Policy and Research Exchange. (30 juillet 2021). ***Getting to 2030—Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here*** (en anglais seulement) [Soumis au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement]. Maytree. https://maytree.com/publications/getting-to-2030/

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
LOGEMENT À LOYER MODIQUE
UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Pendant que des logements sont construits et convertis, des millions de Canadiens sont toujours à la recherche d'un logement à loyer modique. À l'heure actuelle, les Canadiens ont besoin de plus de soutien pour couvrir le coût du logement. Si le gouvernement veut vraiment aider les Canadiens à accéder à des logements à loyer modique, il devra (1) construire de nouveaux logements à loyer modique et (2) rendre le marché existant plus abordable.

Au Manitoba, le Programme d'allocation pour le loyer verse des prestations à 33 000 résidents chaque année pour que les coûts du logement se rapprochent de la proportion de 30 % de revenu.[96] Il a été constaté que cette aide permet aussi aux prestataires de se concentrer sur d'autres aspects de leur vie, comme suivre une formation, élever leurs enfants ou retrouver la garde de leurs enfants, et reconstruire leur santé mentale et physique.[97]

De plus, 70 % des locataires interrogés ont indiqué qu'ils pouvaient désormais acheter des produits alimentaires plus sains. Les loyers étant une dépense plutôt stable comparativement aux autres, les résidents peuvent prendre des décisions judicieuses concernant l'utilisation de leur prestation.[98] Des programmes de subventions aux logements robustes comme celui du Manitoba peuvent grandement contribuer à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire chez tous les locataires.

Les tendances des visites aux banques alimentaires indiquent également un autre problème dans le secteur du logement : les étudiants. Le nombre d'étudiants postsecondaires qui ont recours aux banques alimentaires a grimpé par rapport à 2021; ils constituent maintenant 7,1 % des visiteurs des banques alimentaires. Il n'est pas surprenant de constater que les étudiants postsecondaires éprouvent autant de difficultés puisqu'une grande majorité d'entre eux allouent plus de 30 % de leurs revenus à des loyers qui ont augmenté considérablement au cours des quatre dernières années.[99]

Cela signifie qu'une grande majorité des étudiants ont des besoins criants en matière de logement dans un marché en hausse. Comme ils consacrent beaucoup de temps aux études, les possibilités de gagner un revenu supplémentaire sont plutôt minces. Les étudiants gagnent en moyenne moins de 20 000 $ par année. Malgré tout, la population étudiante paie des loyers 25 % plus élevés que le reste des ménages locataires.[100] Même si le logement est un problème à l'échelle nationale qui ne touche pas que les étudiants, il existe une faiblesse évidente dans le secteur du logement étudiant.

Le coût élevé du logement est la cause profonde du recours aux banques alimentaires depuis de nombreuses années, mais l'urgence aiguë de la situation et la nécessité d'une intervention gouvernementale n'ont jamais été aussi évidentes.

[96] Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

[97] Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

[98] Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

[99] Utile (sans date). ***Données et recherches.*** https://www.utile.org/fr/donnees-et-recherches

[100] Utile. (2022). Le logement étudiant au Canada – Rapport de recherche https://uploads-ssl.webflow.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/63111d8c607f5ce0987b6e73_FLASH_20220830_FRA_VF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
LOGEMENT À LOYER MODIQUE
UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Instaurer immédiatement un programme national de subventions aux logements basé sur une version élargie de l'Allocation canadienne d'aide au logement et inclure un programme d'aide au loyer dans les réserves.

2

Explorer le financement communautaire ciblé pour l'acquisition de logements à loyer modique. Autrement dit, fournir du capital (prêts et subventions) aux organismes à but non lucratif afin qu'ils puissent acheter des propriétés locatives pour offrir des logements avec un loyer égal ou inférieur au loyer du marché médian.[101]

3

Réaliser de nouveaux investissements et ajouter à la Stratégie nationale sur le logement un élément important qui a été oublié : mettre en œuvre un programme de logement supervisé pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations à faible revenu et marginalisées.[102]

4

Resserrer la réglementation ou taxer davantage les entités financières (fiducies de placement immobilier, fonds de capitaux d'investissement, sociétés de gestion d'actifs et caisses de retraite) sur le marché du logement.

[101] The Housing Policy and Research Exchange. 2021. *Getting to 2030: Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here* (en anglais seulement). Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/Getting-to-2030.pdf

[102] Centre canadien de politiques alternatives. (2018). *Alternative Budget 2019 : No Time to Lose* (en anglais seulement). https://www.policyalternatives.ca/afb2019

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU
QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Au plus fort de la pandémie, le taux de chômage à travers le Canada a atteint des sommets effrayants : 13 % de tous les Canadiens étaient alors sans emploi,[103] .Avec le début de la reprise économique, le taux de chômage a diminué et a atteint des bas historiques en juin et en juillet 2022. Dans sa chute, le taux de chômage avait déjà atteint un niveau sain de 5,3 % en mars, au moment où Banques alimentaires Canada compilait les données pour le Bilan-Faim.[104]

Malgré une forte reprise et la progression de l'emploi partout au Canada, l'argent qui reste dans les poches des travailleurs ne suffit manifestement pas. Comme le montre notre rapport, 14 % des personnes qui ont demandé de l'aide aux banques alimentaires ont indiqué que leur principale source de revenus provenait d'un emploi.

Pire encore, si l'on tient compte des prestataires actuels de l'assurance-emploi, la population active canadienne représente 20 % des visiteurs des banques alimentaires. Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada. Malgré leurs efforts, ils rentrent à la maison avec trop peu d'argent pour se nourrir et nourrir leur famille.

La proportion d'un Canadien sur cinq est frappante, mais les travailleurs pauvres représentent en fait 40 % de ceux qui vivent dans la pauvreté dans la plupart des régions du pays.[105] Plus choquant encore, 52 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire déclarent que leur principale source de revenus provient de l'emploi.[106]

Ce grand nombre de travailleurs en difficulté est dû, dans l'ensemble, à l'augmentation des emplois précaires. Les travailleurs occupant un emploi temporaire ou à durée déterminée sont plus susceptibles de déclarer moins d'heures de travail, de vivre des périodes de chômage plus fréquentes et de gagner moins d'argent que ceux qui ont un emploi sûr à temps plein.[107]

De nombreux facteurs incitent les travailleurs canadiens à visiter les banques alimentaires. Les personnes qui gagnent des salaires moins élevés sont souvent plus vulnérables à l'augmentation du coût de la vie et sont régulièrement servies par les banques alimentaires. Toutefois, les défis les plus importants sont ceux des travailleurs temporaires, occasionnels ou à temps partiel et ceux des Canadiens racisés (+7 % comparativement aux Canadiens non racisés).

Dans un pays où le dur labeur n'est pas nécessairement synonyme de revenu adéquat, la population a besoin d'un système de sécurité sociale qui garantit une tranquillité d'esprit. Au cours de l'exercice 2018-2019, l'assurance-emploi couvrait seulement 39 % des chômeurs canadiens, comparativement à plus de 80 % au début des années 1990.[108] Aujourd'hui, près de 40 % des ménages dont la principale source de revenus est l'assurance-emploi déclarent un certain niveau d'insécurité alimentaire.[109]

Même si le gouvernement fédéral s'est engagé à revoir le programme d'assurance-emploi, qui est inadéquat dans sa forme actuelle, le processus n'avance pas. Les conditions économiques du pays se dégradent; l'immobilisme n'est pas une option. Il faut agir dès aujourd'hui.

[103] Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août.* https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm

[104] Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août.* https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm

[105] Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

[106] Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021.* PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

[107] Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

[108] Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). *A new voluntary EI program would bring more workers under safety net* (en anglais seulement). Options politiques. https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/

[109] Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada* (en anglais seulement), *2021.* PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU
QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.

2

Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.

3

Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.

A) Inclure un volet spécifique pour les travailleurs saisonniers qui travaillent parfois aussi peu que 12 à 16 semaines par année.

4

Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'Æ afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'Æ, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.

5

Prolonger la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 semaines, soit à 52 semaines, puis réduire progressivement les prestations en espèces tout en conservant les avantages autres qu'en espèces (comme la formation et l'éducation) afin que les Canadiens ne soient pas obligés d'avoir recours à notre système provincial d'aide sociale, brisé et largement inadéquat, une fois que leurs prestations d'assurance-emploi seront épuisées.

6

Collaborer avec les provinces pour limiter la récupération et améliorer la coordination entre l'aide sociale et l'assurance-emploi.

7

Prolonger les prestations de maladie de l'Æ au-delà de 15 semaines pour éviter que les gens aient besoin de se tourner vers les programmes provinciaux d'invalidité qui offrent de maigres mesures de soutien et dont il est très difficile de se sortir.

8

Pour mieux soutenir les travailleurs à bas salaire qui occupent actuellement un emploi :

A) Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACE) en augmentant le versement maximal, surtout pour ceux dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

B) Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES
VERS DES JOURS MEILLEURS

L'insécurité alimentaire dans le Nord demeure une préoccupation importante pour Banques alimentaires Canada. En raison de l'augmentation du coût du logement et de la nourriture et des impacts continus des changements climatiques, le problème de l'insécurité alimentaire dans les régions nordiques s'aggravera probablement au cours des prochains mois et des prochaines années. Les banques alimentaires constatent déjà une hausse très préoccupante des clients autochtones, qui représentent maintenant 15,3 % des visiteurs comparativement à 8 % l'an dernier. Comme la majorité des régions nordiques et éloignées sont façonnées par d'importantes populations autochtones, cette augmentation témoigne d'un problème grandissant dans les communautés reculées du Nord. Divers programmes et projets ont été mis en œuvre pour tenter de régler ce problème au fil des changements de gouvernement fédéral, mais il est évident que l'approche actuelle est vouée à l'échec.

Au cours des dernières années, Banques alimentaires Canada s'est efforcé de suggérer des façons d'améliorer le programme Nutrition Nord et de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord en général. Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que les prix des aliments dans le Nord sont demeurés essentiellement inchangés depuis le début du programme Nutrition Nord en 2011. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, le coût d'un panier d'aliments nutritifs pour nourrir une famille de quatre personnes en mars 2018 était d'environ 1 721,56 $. À Ottawa, il aurait été d'environ 868 $.[110]

Les données récentes de Statistique Canada révèlent que le programme Nutrition Nord n'a pas donné les résultats escomptés quant à la réduction du coût des aliments, objectif qui avait donné beaucoup d'espoir au début du programme il y a près de dix ans. En fait, selon les derniers chiffres publiés par Nutrition Nord Canada, le coût moyen du Panier de provisions nordique révisé en mars 2018 avait augmenté de plus de 2 pour cent depuis mars 2017 et n'était inférieur que de 1 pour cent au panier de mars 2011, avant le lancement du programme Nutrition Nord.[111]

Les mesures annoncées dans le cadre du programme en 2018, dont de nouvelles mesures d'aide aux programmes d'activités de chasse et de cueillette traditionnelles (mesures encouragées par Banques alimentaires Canada) ainsi que la création d'un nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne qui se penchera sur les enjeux à venir, sont bien accueillies, mais ne permettront probablement pas de régler les multiples problèmes des communautés nordiques. Cette situation est aggravée par la récente flambée de l'inflation alimentaire et du coût de la vie.

Au-delà de Nutrition Nord, l'insécurité alimentaire des ménages du Nord a atteint des niveaux très préoccupants. Les taux d'insécurité alimentaire des ménages atteignent 17 %, 22 % et 57 % au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, respectivement.[112] En 2020, le gouvernement fédéral a souligné ces difficultés dans un rapport sur l'insécurité alimentaire dans le Nord en affirmant qu'« en raison de divers facteurs, les habitants du Nord, en particulier les femmes, les enfants et les peuples autochtones, sont plus à risque de souffrir d'insécurité alimentaire que les autres Canadiens ».[113]

Ces taux élevés d'insécurité alimentaire s'expliquent par la baisse constante des salaires chez les habitants du Nord, les coûts élevés du logement et de l'électricité, ainsi que les répercussions dévastatrices du colonialisme, du racisme systémique et des changements climatiques qui portent atteinte aux sources d'alimentation fiables et traditionnelles.[114]

Vu le niveau d'insécurité alimentaire toujours inacceptable des ménages dans les territoires et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie maintenant ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Banques alimentaires Canada et de nombreuses banques alimentaires du réseau font leur possible pour soutenir les communautés nordiques en difficulté, mais ils ont peu de ressources financières à affecter aux frais d'expédition exorbitants, surtout dans le contexte des récentes pressions inflationnistes.

Les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.

[110] Santé publique Ottawa. (2018). ***Panier de provisions nutritif.*** https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf

[111] Gouvernement du Canada. (2019). ***Coût du Panier de provisions nordique révisé.*** https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301

[112] Leblanc-Laurendeau, O. (1er mars 2020). ***L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien : aperçu.*** Bibliothèque du Parlement. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202047E?

[113] Leblanc-Laurendeau, O. (1er mars 2020). ***L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien : aperçu.*** Bibliothèque du Parlement. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202047E?

[114] Bratina, B. ***La sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques et isolées : garantir à tous l'accès équitable à des aliments sains en quantité suffisante.*** Chambre des communes. https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/432/INAN/Reports/RP11420916/inanrp10/inanrp10-f.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES
VERS DES JOURS MEILLEURS

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Commencer à élaborer dès maintenant un projet de revenu minimum (voir la deuxième recommandation dans la section sur le seuil de revenu minimum) en vue d'éliminer le régime d'aide sociale actuel qui est inadéquat et qui maintient beaucoup trop de Canadiens du Nord dans l'engrenage de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

2

En collaboration avec les communautés et les organismes autochtones, entamer un examen exhaustif du programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint pas ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord.

3

Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à faire croître l'économie dans les secteurs stratégiques comme le tourisme, les ressources naturelles et les entreprises locales et régionales.

4

Trouver du financement pour un programme national de représentants communautaires dont l'objectif est de faire connaître les ressources et les fonds qui sont offerts à leurs communautés, mais qui sont souvent inutilisés. Ces représentants auront l'occasion de partager les connaissances entre les communautés d'un océan à l'autre.

5

Élaborer des mesures incitatives et des stratégies pour conserver les capitaux dans le Nord et réduire le nombre de travailleurs temporaires qui entrent dans les communautés pour travaill er et partent sans contribuer aux économies locales.

6

Élargir l'accès à Internet pour toutes les communautés au-dessus du 50e parallèle afin que les communautés puissent tirer parti de la main-d'œuvre éloignée en pleine croissance.

A) Offrir une formation supplémentaire sur les compétences en télétravail et du financement pour l'achat de fournitures de travail à domicile.

ANNEXE A

ANNEXE A : RÉSULTATS DU SONDAGE NATIONAL AUPRÈS DE LA POPULATION CANADIENNE SUR LES EXPÉRIENCES DE LA FAIM ET LE RECOURS AUX PROGRAMMES ALIMENTAIRES

Les statistiques susmentionnées sur les expériences de la faim et le recours aux programmes alimentaires (autres que celles qui sont tirées du sondage Bilan-Faim) sont tirées d'un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada et mené par Mainstreet Research du 25 février au 2 mars 2022 auprès d'un échantillon de 4 009 adultes de 18 ans et plus vivant au Canada. Le sondage a été effectué au moyen d'entrevues téléphoniques automatisées (système RVI). Les répondants ont été joints sur leur téléphone fixe ou mobile. L'enquête vise à représenter la population d'électeurs au Canada. La marge d'erreur pour le sondage est de plus ou moins 1,5 % avec un taux de confiance de 95 %. Les marges d'erreur sont plus élevées dans chaque sous-échantillon.

La méthodologie du sondage Bilan-Faim qui fournit la principale source de données pour ce rapport est présentée à la section Notre méthodologie.

Selon le sexe et l'âge

	Total	Homme	Femme	Non binaire	18-34	35-49	50-64	65 ans et plus
Ont mangé moins qu'ils le devraient en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	22,9 %	22,8 %	23,0 %	40,0 %	27,6 %	24,8 %	21,2 %	16,5 %
Se sont privés de nourriture en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	19,0 %	19,9 %	18,0 %	33,8 %	27,2 %	19,5 %	15,0 %	12,4 %
Se sont privés de nourriture toute une journée pendant la COVID-19 en raison d'un manque d'argent.	8,9 %	10,1 %	7,7 %	20,0 %	12,2 %	9,1 %	7,8 %	5,7 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire avant mars 2020.	8,8 %	8,2 %	9,4 %	24,8 %	9,8 %	9,2 %	9,8 %	5,7 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire depuis mars 2020.	13,9 %	13,3 %	14,5 %	24,7 %	16,4 %	14,7 %	13,7 %	9,8 %
Fréquence non pondérée	4 009	1 814	2 085	110	634	1 242	1 261	872
Fréquence pondérée	4 009	1985	2014	10	1 115	1 004	1 104	786

ANNEXE A : RÉSULTATS DU SONDAGE NATIONAL AUPRÈS DE LA POPULATION CANADIENNE SUR LES EXPÉRIENCES DE LA FAIM ET LE RECOURS AUX PROGRAMMES ALIMENTAIRES

Par région

	Total	C.-B.	Alberta	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique
Ont mangé moins qu'ils le devraient en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	22,9 %	21,0 %	28,2 %	25,4 %	22,6 %	19,6 %	28,9 %
Se sont privés de nourriture en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	19,0 %	19,2 %	24,8 %	23,1 %	19,7 %	13,4 %	20,2 %
Se sont privés de nourriture toute une journée pendant la COVID-19 en raison d'un manque d'argent.	8,9 %	9,6 %	12,2 %	10,9 %	9,8 %	5,2 %	8,5 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire avant mars 2020.	8,8 %	8,5 %	9,1 %	12,3 %	9,0 %	7,3 %	10,4 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire depuis mars 2020.	13,9 %	12,5 %	17,3 %	18,2 %	14,3 %	11,2 %	14,3 %
Fréquence non pondérée	4 009	404	447	411	1 412	1 056	279
Fréquence pondérée	4 009	546	453	261	1 537	936	275

ANNEXE A : RÉSULTATS DU SONDAGE NATIONAL AUPRÈS DE LA POPULATION CANADIENNE SUR LES EXPÉRIENCES DE LA FAIM ET LE RECOURS AUX PROGRAMMES ALIMENTAIRES

Par identité raciale

	Total	Caucasiens	Noirs	Latinos	Asiatiques de l'Est	Asiatiques du Sud	Autochtones	Autres
Ont mangé moins qu'ils le devraient en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	22,9 %	19,1 %	42,8 %	34,6 %	22,4 %	14,1 %	45,0 %	32,3 %
Se sont privés de nourriture en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	19,0 %	15,8 %	32,7 %	23,5 %	15,2 %	16,4 %	42,5 %	27,8 %
Se sont privés de nourriture toute une journée pendant la COVID-19 en raison d'un manque d'argent.	8,9 %	7,4 %	13,9 %	11,9 %	8,0 %	5,1 %	25,8 %	12,0 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire avant mars 2020.	8,8 %	6,8 %	16,4 %	17,7 %	9,3 %	7,0 %	32,7 %	8,0 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire depuis mars 2020.	13,9 %	11,1 %	27,2 %	24,7 %	10,8 %	8,8 %	44,0 %	14,9 %
Fréquence non pondérée	4 009	2 948	252	111	101	117	162	318
Fréquence pondérée	4 009	2 921	249	113	117	133	145	331

ANNEXE A : RÉSULTATS DU SONDAGE NATIONAL AUPRÈS DE LA POPULATION CANADIENNE SUR LES EXPÉRIENCES DE LA FAIM ET LE RECOURS AUX PROGRAMMES ALIMENTAIRES

Selon le revenu et le niveau de scolarité

	Total	< 50 k$	50 k$ à 75 k$	75 k $ à 100 k$	> 100 k$	Niveau secondaire ou moins	Niveau collégial	Diplôme universitaire
Ont mangé moins qu'ils le devraient en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	22,9 %	38,6 %	13,7 %	8,6 %	3,6 %	40,6 %	25,9 %	12,1 %
Se sont privés de nourriture en raison d'un manque d'argent depuis mars 2020.	19,0 %	33,1 %	10,2 %	6,2 %	2,3 %	36,3 %	20,1 %	9,6 %
Se sont privés de nourriture toute une journée pendant la COVID-19 en raison d'un manque d'argent.	8,9 %	16,5 %	3,3 %	2,4 %	1,2 %	20,0 %	8,4 %	3,8 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire avant mars 2020.	8,8 %	15,2 %	5,0 %	2,6 %	1,5 %	16,5 %	9,4 %	4,7 %
Ont eu recours à de la nourriture ou à des repas provenant d'un organisme communautaire depuis mars 2020.	13,9 %	24,2 %	7,5 %	3,4 %	2,8 %	26,2 %	14,7 %	7,2 %
Fréquence non pondérée	4 009	1 826	944	616	623	878	1 315	1 816
Fréquence pondérée	4 009	1 852	964	593	600	904	1 282	1 822

NOTRE MÉTHODOLOGIE

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Le Bilan-Faim est le rapport annuel phare de Banques alimentaires Canada qui fait état de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Il s'agit d'une enquête transversale par recensement menée auprès de la plupart des organismes et programmes de banques alimentaires, à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de Banques alimentaires Canada. Le Bilan-Faim fournit un aperçu de l'utilisation des banques alimentaires au Canada.

Banques alimentaires Canada cherche toujours des moyens d'améliorer le Bilan-Faim. Si vous avez des questions au sujet du rapport ou des idées sur la façon dont nous pourrions améliorer cette recherche, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez communiquer avec nous à info@foodbankscanada.ca en écrivant Bilan-Faim dans l'objet de votre message.

Le monde des banques alimentaires

Le réseau de banques alimentaires compte 10 associations provinciales, 770 banques alimentaires affiliées, plus de 3000 organismes associés aux banques affiliées et 4 membres directement affiliés dans les 3 territoires. Des banques alimentaires indépendantes, donc extérieures au réseau, ont également participé au sondage.

Collecte de données

Le Bilan-Faim est envoyé aux banques alimentaires en février de chaque année, et les données sont recueillies en mars. Le mois de mars a été choisi comme période à l'étude puisqu'il s'agit d'un mois habituel, sans tendances prévisibles de forte ou de faible utilisation. Puisque le mois de mars est utilisé de façon constante, nous pouvons faire le suivi des habitudes d'utilisation au fil du temps.

Pour maximiser l'intégrité des données et limiter les erreurs d'interprétation, le sondage comprend des exemples de la façon dont les données doivent être recueillies et classées. Les définitions des catégories sont également incluses.

Le sondage est accessible par un lien en ligne et en formats PDF et Word. Il est envoyé aux banques alimentaires par l'entremise d'organismes provinciaux, et directement aux banques alimentaires qui ne font pas partie de Banques alimentaires Canada. Des entretiens par téléphone sont également nécessaires dans certains cas. Le réseau de banques alimentaires de Feed Ontario, de Feed Nova Scotia et d'environ 180 banques alimentaires d'autres provinces, y compris les banques alimentaires non affiliées de l'Armée du Salut, utilise un programme en ligne appelé Link2Feed. Ces banques alimentaires avaient la possibilité de sauter les questions portant sur l'utilisation de leur service puisque ces données pouvaient être obtenues par l'entremise de Link2Feed.

Remarque à propos des visites

Depuis le Bilan-Faim 2018, Banques alimentaires Canada fait rapport du nombre de visites aux banques alimentaires durant le mois de mars afin d'offrir une meilleure représentation du besoin de recourir à des banques alimentaires partout au Canada.

On compte une « visite » pour chaque personne, chaque fois qu'elle reçoit un panier alimentaire, et pour chaque membre de son ménage. Par exemple, si un adulte vivant seul s'est rendu quatre fois à la banque alimentaire en mars, on compte quatre visites. Par contre, si un parent seul avec deux enfants s'est rendu deux fois à la banque alimentaire en mars, on compte six visites.

Chaque banque alimentaire détermine le nombre de fois que les gens de la localité recourent à ses services, en mettant l'accent sur son mandat, les besoins de la localité et les ressources accessibles. Dans certains cas, les gens peuvent visiter une banque alimentaire plusieurs fois par mois alors que dans d'autres cas, ils la visitent moins d'une fois par mois. Au Canada, les clients ont recours aux banques alimentaires une fois par mois la plupart du temps.

Le nombre total de visites comprend les visites aux banques alimentaires pour un panier alimentaire qui comprend généralement un mélange de denrées périssables et non périssables pour quelques jours à quelques semaines. Certaines banques alimentaires ont récemment commencé à participer à de grandes initiatives de récupération alimentaire qui s'ajoutent à leurs programmes de paniers alimentaires, leur permettant ainsi de distribuer rapidement les aliments en abondance à un moment précis (p. ex., fruits, légumes, pain). Puisque ces banques alimentaires doivent distribuer un grand nombre de ces aliments très rapidement en raison de leur état périssable, elles offrent des visites plus fréquentes pour permettre une meilleure rotation. Comme ces initiatives touchent habituellement des aliments bien précis, elles ne font pas partie des programmes de paniers alimentaires traditionnels. Par souci d'uniformité des données, les collectes de récupération alimentaire sont exclues du nombre total de visites.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Analyse des données

Les données du sondage sont saisies dans une base de données, puis nettoyées dans le cadre d'une analyse rigoureuse, qui comprend le filtrage des résultats pour n'inclure que ceux des banques alimentaires et des programmes de repas. Elles sont ensuite vérifiées afin que des valeurs n'altèrent pas les résultats globaux.

Nous reconnaissons qu'une marge d'erreur existe dans tout processus de collecte de données. Banques alimentaires Canada effectue un suivi exhaustif auprès des banques alimentaires en cas de données aberrantes (écarts de +/-25 % au cours d'une année donnée). Toutefois, la valeur de +25 % a produit trop de données aberrantes en raison de l'augmentation considérable du nombre de clients des banques alimentaires au pays cette année. La valeur a donc été modifiée province par province pour déceler les véritables données aberrantes. L'analyse est effectuée par le personnel de Banques alimentaires Canada, qui s'appuie sur l'Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales (SPSS). Pour déterminer le nombre global d'utilisations, les données primaires sont directement fournies par les organismes. Nous additionnons le nombre de visites totales selon tous les sondages valides reçus et calculons les résultats des ménages en nous fiant uniquement aux sondages contenant des données complètes dans ces catégories.

Dans les cas où les banques alimentaires ne remplissent pas le sondage, nous produisons des estimations prudentes en vérifiant l'existence du programme alimentaire et en utilisant les données régionales pour augmenter ou diminuer le pourcentage par rapport aux chiffres déjà rapportés. Les données aberrantes sont supprimées des données régionales afin que les tendances ne soient pas exagérées.

Un échantillon des banques alimentaires qui ont répondu aux questions pertinentes a été utilisé pour analyser les données démographiques. Lorsque des comparaisons de données démographiques ont été présentées, la signification des statistiques d'échantillons a été testée à l'aide du test U de Mann-Whitney (aussi appelé le test de Wilcoxon). Il s'agit d'un test non paramétrique qui relève les différences entre deux échantillons indépendants.

Limites

Les ressources et la capacité de documentation des banques alimentaires du pays sont limitées. Il peut arriver que Banques alimentaires Canada effectue un suivi en cas de données aberrantes afin de vérifier si des données erronées ont été consignées pour une année antérieure. Si c'est le cas, les données des années antérieures peuvent être corrigées. Il s'agit souvent d'erreurs mineures qui n'ont aucune incidence sur les grandes tendances. Banques alimentaires Canada fait tout en son pouvoir pour présenter les données les plus exactes possible.

Examen de la méthodologie

À l'automne 2018, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) a passé en revue la méthodologie du Bilan-Faim et formulé plusieurs recommandations pour les années à venir. Dans l'ensemble, la SRSA a relevé que le Bilan-Faim est un programme d'enquête qui fournit de précieuses données sur les populations vulnérables et habituellement sous-représentées. Le Bilan-Faim offre un bon aperçu de l'utilisation des banques alimentaires pour une année donnée ainsi que des données démographiques clés liées aux populations qui ont recours aux banques alimentaires au Canada. Plusieurs mesures de contrôle de la qualité sont en place pour limiter les erreurs de mesure et de réponse durant les phases de collecte de données.



NOTRE MÉTHODOLOGIE

Programmes alimentaires ayant participé au Bilan-Faim 2022

Province	Nbre de banques affiliées	Nbre d'organismes participants	Banques alimentaires seulement	Programmes de repas seulement	Banques alimentaires et programmes de repas	Nbre d'organismes regroupés sous les banques affiliées	Nbre total des organismes représentés
Alb.	**106**	**154**	103	12	39	587	**741**
C.-B.	**102**	**126**	90	0	36	576	**702**
Man.	**1**	**13**	7	0	6	374	**387**
N.-B.	**59**	**64**	49	4	11	91	**155**
T.-N.-L.	**53**	**57**	53	0	4	20	**77**
N.-É.	**136**	**138**	91	32	15	35	**173**
T. N.-O.	**1**	**9**	8	0	1	8	**17**
Nt	**1**	**8**	6	1	1	4	**12**
Ont.	**143**	**612**	453	102	57	793	**1,405**
Île-du-Prince-Édouard	**6**	**6**	4	0	2	16	**22**
Qc	**32**	**1,180**	377	377	426	0	**1,180**
Sask.	**37**	**43**	36	0	7	110	**153**
Yn	**1**	**1**	1	0	0	0	**1**
Total	**678**	**2,411**	1,278	528	605	2,614	**5,025**

REMERCIEMENTS

Banques alimentaires Canada souhaite remercier les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires et les milliers d'employés et de bénévoles qui, chaque année, fournissent des renseignements pour le Bilan-Faim. Sans les efforts et la participation de ces gens, cette recherche ne serait pas possible.

Nous tenons également à remercier les coordonnateurs provinciaux du Bilan-Faim 2022 :

Dan Huang-Taylor, Food Banks BC (Colombie-Britannique)
Arianna Scott, Food Banks Alberta (Alberta)
Alison Richards, Food Banks Alberta (Alberta)
Laurie O'Connor, Saskatoon Food Bank (Saskatchewan)
Reynold Friesen, Winnipeg Harvest (Manitoba)
Amanda Colella-King, Feed Ontario (Ontario)
Claire Ward-Beveridge, Feed Ontario (Ontario)
Gaël Chantrel, Les Banques alimentaires du Québec (Québec)
Stephane Sirois, New Brunswick Food Depot Alimentaire Nouveau Brunswick (Nouveau-Brunswick)
Epiphany Spielman, Feed Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)
Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)
Tina Bishop, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

BILAN-FAIM PRÉPARÉ PAR

Richard Matern, **Sofia Seer**, **Phil Ozga**, **Isaac Smith**, **Jay Stevens**, **Sarah Faubert**, **Khoaja Khaled**.

Comment citer ce document : Banques alimentaires Canada (2022). Bilan-Faim 2022. Mississauga : Banques alimentaires Canada.

hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php

© Banques alimentaires Canada, 2022. Tous droits réservés. Conception : The Local Collective / Travail éditorial : Lesley Cameron

Food Banks Canada
Banques alimentaires Canada